

N.B. Voici une transcription verbatim de l'interprétation française de la réunion du Comité exécutif de l'AMA tenue le 21 septembre 2016. La transcription est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise du procès-verbal de la réunion sera considérée comme le compte rendu précis et authentique des débats de la réunion et prévaudra en cas de divergence.

Transcription verbatim

**Réunion du Comité exécutif de l'AMA
Le 21 septembre 2016, Lausanne, Suisse**

1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, bonjour. Nous sommes ici très à l'aise au foyer de l'ACNO, ici, à Lausanne. J'ai fait un tour du bâtiment et je suis très envieux de leur siège. C'est très différent par rapport à nos bureaux. Nous avons ici de nouveaux visages. Tout d'abord le ministre Mizuochi du Japon, ministre d'État pour l'Éducation, la Culture, les Sports, les Sciences et la Technologie. Voilà un petit portefeuille très facile. M. le Ministre, je vous souhaite la bienvenue. En représentation de M. Kaloko d'Afrique, nous avons M. Machacha Shepande qui était déjà des nôtres pendant la séance d'hier, lors de notre groupe de réflexion.

Ce matin, nous déplorons la perte de notre vice-président, le docteur Stofile. Sa carrière sportive et privée est remarquable, il a été un grand partisan de notre organisation, et lorsqu'il a quitté ses fonctions diplomatiques en Allemagne, il s'est immédiatement mis au service de son pays, dans l'Université d'Afrique du Sud. Nous déplorons sa perte et je vais vous demander de vous lever pour observer une minute de silence en sa mémoire.

– 1.1 Divulgarion des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Bien, passons à nos affaires. Nous sommes ici au complet. J'ai ici la liste de présence que je vais faire passer. Merci de le signer et de la passer à votre voisin. Je suis ravi de souhaiter la bienvenue à Howard Stupp, en tant qu'observateur du CIO.

2. Procès-verbal de la réunion précédente - 11 mai 2016 (Montréal)

LE PRÉSIDENT : Le point suivant porte sur le procès-verbal de la réunion antérieure, qui s'est tenue le 11 mai à Montréal. C'est un procès-verbal très complet, qui a été dûment distribué, et je ne crois pas que nous ayons reçu des commentaires à l'égard de ce procès-verbal. S'il y a des commentaires, merci de m'en faire part dès maintenant. Dans le cas contraire, êtes-vous d'accord pour dire que ce procès-verbal reflète nos discussions à Montréal au mois de mai? Dans ce cas, je vais le signer, de façon à ce que nous puissions aller de l'avant.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif tenue le 11 mai 2016 est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du directeur général

LE PRÉSIDENT : Le point suivant porte sur la première partie, le rapport du directeur général. C'est un document extrêmement complet, Olivier. L'un des plus longs rapports que j'ai jamais vus, et je vous passe la parole, Olivier.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Craig. Bonjour à tous. C'est un long rapport, certes, puisqu'il comporte également tous les rapports des directeurs. En effet, tout le monde n'est pas présent au Comité exécutif, aujourd'hui. Tous les directeurs sont là, puisqu'hier nous avons eu le groupe de réflexion. Ils pourront répondre à vos questions, s'il y a des questions difficiles qui surgissent plus tard dans la matinée.

Voyons maintenant le corps de mon rapport. Je ne vais pas passer en revue tous les petits détails. Simplement, je voudrais mettre en exergue quelques points. Tout d'abord, vous avez un certain nombre de documents. Je commencerais par le Sénat des États-Unis. Nous avons là une lettre. Nous avons échangé avec le sénat avant les JO. Nous avons reçu une lettre qui nous a posé un certain nombre de questions, auxquelles nous avons répondu. Puis, nous avons été priés d'avoir une discussion, non pas avec les sénateurs, mais avec les membres de ce comité. David et moi avons eu une conversation avec eux, moi aussi, ainsi que le président, à l'issue des jeux. J'ai reparlé avec eux vendredi dernier, car ils tenaient à savoir ce qu'il se passait au niveau du piratage, à la suite des informations que nous leur avons fournies pour l'UNESCO. Vous verrez qu'il y a encore une douzaine de pays qui devraient être encouragés à ratifier la convention. La surveillance de la convention est un point très important. Nous avons eu cette discussion hier, lors d'un groupe de réflexion. Il est évident que nous souhaitons que l'UNESCO ait une approche plus rigoureuse, et nous allons en reparler lors de la prochaine conférence des parties. Bien que nous sachions que nous n'avons qu'un espoir limité, concernant les mesures à prendre par l'UNESCO dans des cas de non-conformité, mais nous allons continuer à insister. L'Organisation mondiale des douanes, là nous espérons avoir un agent français. En effet, ils souhaitent avoir le bon profil. Ils ont discuté avec Interpol pour discuter avec la personne appropriée. J'espère que nous aurons quelque chose rapidement à Bruxelles.

L'AMA avance. Nous allons avoir un nouvel enquêteur en chef dès le 1^{er} octobre. Il s'agit de Günter Younger. René Bouchard, que vous connaissez, est venu rejoindre nos rangs et il sera notre conseiller pour les gouvernements. Frédéric Donzé, que vous connaissez fort bien, va également être notre nouveau directeur dès octobre, dès la fin de la semaine, et il se rendra à Montréal. Et Julien Sieveking, à côté de lui, est notre nouveau directeur des Affaires juridiques. Sur le plan juridique, vous avez le rapport. Je ne vais pas passer en revue tous les cas. Si vous avez des questions, Julien pourra vous répondre.

Concernant les ONAD, vous verrez que nous avons un grand nombre de pays qui ont besoin d'assistance. Je souligne que nous avons une excellente coopération avec les ONAD existantes et celles en développement, qui aide ces ONAD qui ont besoin d'aide pour se développer. C'est un excellent système qui fonctionne fort bien. Et je remercie toutes les ONAD qui font ce travail, étant donné que cela prend du temps et demande des ressources. C'est également un travail très important puisque ce système de mentorat est très important pour permettre à ces ONAD de s'améliorer. Nous avons des problèmes avec un certain nombre de juridictions, que j'énumère ici : l'Azerbaïdjan est un cas. Ainsi que l'Argentine, qui a besoin d'améliorer son système rapidement, notamment à la lumière des JOJ imminents dans ce pays. Pour ce qui est du Brésil. Au Brésil, nous n'avons pas encore réglé tous les problèmes. Il y a encore des choses qui doivent se mettre en place, et nous avons l'intention de retourner au Brésil pour faire un audit du système avant la fin de l'année, pour voir où ils en sont. Étant donné que les choses devraient se mettre en place, on nous dit qu'ils travaillent sur l'établissement de ce tribunal qui doit être établi. J'espère que cela sera chose faite d'ici la fin de l'année.

Sur le plan de l'éducation, vous verrez que le programme de partenariat va de l'avant. J'espère que vers le milieu de l'année prochaine, nous aurons un document prêt à être publié.

Le projet de sciences sociales. Nous en avons reçu 17, et nous vous ferons des recommandations en ce sens lors de la réunion du mois de novembre.

Les communications ont été intenses au cours de ces derniers mois, avant, pendant et après les jeux. Pendant les jeux, nous avons eu d'excellents programmes de sensibilisation au village olympique pendant les JO et les Jeux paralympiques. J'étais présent aux deux. Chaque fois, les cabines étaient pleines et j'ai été ravi de voir tous ces athlètes qui se sont efforcés d'avoir les bonnes informations. Donc, ce programme a été couronné de succès.

Pour le Passeport biologique de l'athlète, l'un de nos instruments les plus importants, nous avons développé ce nouveau Blood Stability Score. Je préfère vous donner le nom entier plutôt

que l'acronyme. Ceci nous permettra d'avoir des temps de transport plus longs pour les échantillons sanguins, ce qui ne manquera pas d'être très utile. Puisque ça nous permettra d'avoir un passeport dans certaines régions du monde où l'on n'a pas de laboratoires en mesure d'analyser les échantillons de sang dans les délais voulus. Le nouveau projet ADAMS reste une priorité. Qui plus est, à la lumière de ce que nous vivons actuellement, dans le cadre des activités des Fancy Bears, malheureusement, nous avons dû changer notre fusil d'épaule et changer de fournisseur. À mi-projet, nous avons décidé d'effectuer un audit pour déterminer si les progrès réalisés étaient conformes avec le contrat et nos attentes, ce qui n'était pas le cas. On n'allait pas dans la bonne direction, et plutôt que d'insister avec le mauvais fournisseur, nous avons décidé d'adopter une autre stratégie. Ceci est en cours et je dois dire que, malheureusement, toutes les énergies et ressources se concentrent actuellement sur ce problème de piratage, ce qui épuise nos ressources. ADAMS reste néanmoins une priorité. Et il y a bien entendu des améliorations à apporter en matière de connexion, etc. Les conséquences, vous le verrez dans le cadre du rapport financier. Il a fallu oublier certains investissements, ce qui est totalement insatisfaisant du point de vue de la direction. Mais plutôt que d'insister dans la mauvaise direction, nous avons estimé que c'était la bonne chose à faire. Nous mettons la dernière main à nos statistiques, qui seront disponibles rapidement.

Une réunion du document technique, le TDSSA, aura lieu le mois prochain à Montréal. En cette occasion, ce comité passera en revue tous les chiffres relatifs à la mise en œuvre de ce document technique. Pour ce qui est du rapport des observateurs indépendants, nous aurons un projet de texte prochainement qui sera adressé au CIO pour révision. Nous espérons que ce texte pourra être publié à la fin du mois d'octobre. Et enfin, vous avez là les rapports des différents bureaux régionaux et vous constaterez qu'ils s'occupent des travaux dans leurs régions. C'est un défi pour certains d'entre eux, car elles doivent s'assurer que la région reste engagée, notamment en Afrique, où beaucoup de travail a été mené à bien, de façon à rester à jour. Le bureau européen, bien entendu, est différent. Il s'est concentré sur les FI et les programmes de partenariat. Il s'agit d'un programme de préconformité, qui a été fort bien accueilli. Et si vous avez des questions, Fred et Tim vous répondront volontiers.

Monsieur le Président, je crois que je vais m'en tenir là. Voilà qui résume ma première partie du rapport. Puis nous pourrons passer en revue les autres documents, et je répondrai volontiers aux questions que vous pourriez me poser.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du Directeur général.

– 3.1 Groupe de réflexion – mise à jour des discussions de la veille, conclusions et perspectives

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : La plupart d'entre vous étaient présents. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de revoir ceci dans les détails. Si ce n'est pour résumer un certain nombre de points tirés de nos discussions d'hier.

Tout d'abord, l'accord en ce sens que l'AMA est censée jouer un rôle de surveillance et avoir des sanctions proportionnées, selon la nature de la non-conformité. L'AMA devrait également renforcer ses possibilités d'enquête. Et ici, il nous faut un programme de lanceurs d'alerte beaucoup plus large, ce qui va plus loin qu'une simple politique. Et nous devons également nous concentrer sur un processus de contrôle antidopage amélioré, en garantissant qu'il y ait un bon processus d'audit et une bonne formation au niveau des organisations antidopage. Nous avons discuté du processus d'accréditation des laboratoires et du fait que pendant la visite d'audit, un certain nombre d'éléments méritent un examen attentif, dont certains instruments utilisés à ce niveau. Et le débat qui doit s'instaurer sur un certain nombre de laboratoires, pour savoir s'il nous faut un nouveau système, avec des super laboratoires, par opposition à des laboratoires ordinaires. Ceci avait été discuté, avec ce besoin des gouvernements de mettre en place une législation appropriée. Et enfin d'autres discussions devront avoir lieu sur la gouvernance générale de l'AMA.

Ce que je voulais vous dire ce matin, c'est ce qui découle des discussions, des sanctions pour la non-conformité; cette idée d'un échelonnement des sanctions, d'une échelle des

sanctions est en cours. Et elle a été reprise par le Comité de révision de la conformité. C'est un travail en cours, et au mois de novembre, nous aurons un cadre, je pense, pour ces sanctions dont nous pourrions discuter à ce moment-là. L'enquête renforcée est également en cours, comme nous l'avons vu au mois de mai. Nous avons recruté un enquêteur en chef, en la personne de M. Günter Younger, d'Allemagne, un ancien agent d'Interpol, qui entrera en fonction dès le 1^{er} octobre. À la suite de quoi nous continuerons à recruter pour ce département. Notamment, nous recruterons des analystes qui travailleront sur l'information, et qui viennent d'États signataires ou du renseignement général. Bien sûr, nous allons poursuivre nos relations avec Interpol. Et nous sommes encore en discussion avec le gouvernement français, de façon à avoir un agent de l'Organisation mondiale des douanes. Le lanceur d'alerte. Voilà également quelque chose sur quoi nous travaillons. Vous entendrez plus tard, ce matin, un rapport sur les progrès réalisés.

Et pour le mois de novembre, l'idée est d'avoir une première politique de lanceurs d'alerte. Ce ne sera pas la version définitive, étant donné que c'est un travail en constante évolution, mais nous mettons déjà en place le cadre nécessaire. Je pense que la mesure suivante consistera à nous mettre d'accord, nous verrons cela en novembre, sur un délai et un processus évolutif. Ceci était le premier groupe de réflexion, nous attendons les propositions de nos parties prenantes. Le 8 octobre, par exemple, il y aura un sommet olympique. Nous aurons des nouvelles de leur part. Nous aurons des nouvelles de la part des gouvernements, des athlètes et des ONAD, sur les différentes propositions. Et à ce moment-là, nous aurons une proposition sur tous ces points au mois de novembre, lors de notre Conseil de fondation et ensuite, nous devons nous mettre d'accord sur le processus et la marche à suivre. Nous avons estimé que la réunion d'hier a été extrêmement constructive. Nous avons eu une discussion franche et ouverte. Nous avons été ravis d'entendre les représentants du CIO, qui soutiennent l'AMA, et qui sont prêts à renforcer notre indépendance et le pouvoir régulateur de notre organisation. Ce fut une excellente journée, très productive, dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Le point suivant, qui ne figure pas dans mon rapport, porte sur le piratage du système ADAMS, dont vous avez eu connaissance par un groupe appelé Fancy Bears. Nous ne le trouvons pas fancy du tout. Il faut savoir ce qui se passe à ce niveau. En effet, le terme *hacking* (piratage) a été utilisé dans différents sens. En fait, ce que ces criminels ont réussi à faire, c'est de voler le mot de passe des usagers de notre système, et notamment sur un ou deux comptes. Ils ont accédé à ces comptes spécifiques. Pour être clair, à l'heure actuelle, et après avoir reçu les indications de la part des différents enquêteurs, il n'y a pas de pénétration dans la base de données de notre système. Dans le système, ce qu'ils ont pu faire, c'est d'accéder à des comptes spécifiques, en utilisant un login et un mot de passe qu'ils ont réussi à voler dans les comptes de courrier électronique des différents usagers. Voilà la situation actuelle. Il s'agit de comptes qui avaient été créés pour les Jeux olympiques, donc les athlètes de Rio. Ils ne s'occupent pas de tous les athlètes de la base de données, mais d'un nombre assez élevé d'athlètes de pointe qui étaient à Rio. C'est un problème sérieux, que nous prenons très au sérieux. Nous travaillons avec les forces de police des États-Unis, du Canada, le FBI, le RCMP. Nous avons également engagé une entreprise spécialisée en anti-piratage, qui nous a été recommandée par le FBI et par le RCMP. Cette compagnie s'appelle Mandiant/FireEye. Elle travaille à plein temps pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'autres éléments mis en danger; et deuxièmement, que nous sommes protégés de toute autre attaque ultérieure. Je ne peux pas vous en dire davantage. Je crois que nous devons être extrêmement prudents dans ce que nous disons à l'heure actuelle. Je vous tiendrai informés dès que nous aurons des éléments nouveaux, à la suite de cette enquête. Nous avons communiqué avec les athlètes en cause.

Il y a eu une suspension du système ADAMS. Nous nous sommes adressés à tous les athlètes qui se sont trouvés exposés sur le site Internet de ces criminels. Et tous ces athlètes ont reçu les informations pertinentes. Nous nous sommes également adressés à toutes les FI et aux ONAD chaque fois qu'il y a eu une publication. Je crois que tout le monde nous en a été reconnaissant. Étant donné qu'ils ont pu savoir à l'avance ce qui allait se passer. Nous avons également été en contact avec les régulateurs des différents pays, de façon à nous assurer qu'ils comprennent bien le problème auquel nous nous sommes heurtés. Et voilà. C'est un problème complexe que nous gérons actuellement, mais cela utilise bien entendu beaucoup d'énergie et beaucoup de temps, au lieu de nous occuper de notre travail réel. Mais de toute évidence, nous devons nous en occuper de façon extrêmement sérieuse.

– 3.2 Rapport McLaren – mise à jour sur les conséquences

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Le Rapport McLaren prend quelques pages de mon rapport, ce qui n'est pas une surprise, je pense. Je commencerai par dire que, malgré ce que vous aurez pu lire dans la presse récemment, nous avons discuté avec M. McLaren pendant ce week-end, et il a confirmé qu'il pense pouvoir terminer son rapport d'ici la fin du mois d'octobre. Donc, nous sommes encore dans les délais annoncés. M. McLaren a également dit que les FI d'hiver devraient recevoir des informations plus tôt, de façon à ce qu'ils puissent lancer le processus avant le début de la saison d'hiver. C'est là sa première priorité, puis il terminera son rapport. Ce rapport a donné lieu à de nombreux commentaires, à des discussions au cours de ces derniers mois. Pour de bonnes ou de mauvaises raisons, selon le cas. Je ne pense pas qu'ici nous devrions perdre de vue le fait que c'est un problème de la Russie dont nous devons nous occuper. C'est un problème grave et le fait que la Russie se soit engagée dans des tricheries doit être réglé rapidement. Je crois que c'est là le point fort du rapport de notre discussion, et cela a également fait l'objet des principales dispositions au cours de ces derniers mois. Malheureusement, comme vous le savez, ils ont essayé d'attaquer l'AMA et le système antidopage, ce qui n'a pas toujours été très utile. Il faut pour nous souvenir que l'AMA ne travaille pas dans le vide. L'AMA est constituée à 50 % du mouvement olympique et à 50 % des gouvernements. Les représentants du mouvement olympique ont été parties prenantes dès le premier jour et ont soutenu les travaux de cette organisation et le Code mondial antidopage révisé. Et je crois pouvoir dire qu'il était paradoxal de voir que l'ensemble du système antidopage a été remis en question, à l'issue du Rapport McLaren. Ce qui n'a rien changé du jour au lendemain. Je ne pense pas que ce soit le système qui soit en cause. Bien sûr, nous pouvons l'améliorer. Nous en avons discuté. Le problème c'est de voir comment ceci est mis en œuvre par les différentes entités. N'oublions pas que ce système a été truqué. Bien entendu, vous pouvez concevoir un système aussi bon et qu'il soit mis en œuvre. S'ils trichent, il est difficile d'y porter remède.

La deuxième chose que je voudrais faire valoir, c'est que nous devrions cesser d'avoir des discussions sur la question à savoir si l'AMA aurait pu publier ce rapport plus tôt ou non. La personne qui disposait de ces informations quant au lien entre l'État et le laboratoire, c'est M. Rodchenkov. Et M. Stepanov, le lanceur d'alertes avec lequel nous avons été en contact, n'avait aucune idée de ce qui était en train de se passer. Ils ont collaboré pleinement avec l'enquête Pound. S'ils avaient cette information à cette époque, M. Pound l'aurait su et nous aurait fait rapport. Mais il n'avait pas cette information, étant donné que nous n'avions aucune idée de ce qui se passait. M. Rodchenkov, qui a été entendu à trois reprises par M. Pound et sa commission, et qui a revu ces interrogations, n'a jamais dit quoi que ce soit à cette époque. En fait, il a dit l'inverse, si vous lisez ces déclarations. Il a fallu qu'il quitte la Russie et qu'il aille aux États-Unis pour commencer à parler. Ça lui a pris des mois jusqu'à ce qu'il le fasse, au mois de mai, avec le New York Times, donc à l'époque de notre réunion du conseil. Jusque-là, bien franchement, nous ne pouvions rien faire, même si nous avions lancé quelque chose au mois de novembre, nous aurions envoyé 50 personnes en Russie et nous n'aurions recueilli aucune information. Il a fallu attendre que M. Rodchenkov soit prêt à parler. Lorsque ceci a été fait, nous avons fait ce qu'il fallait faire. Voilà l'état de la situation actuelle. Et je dois ajouter qu'en tant que directeur général, cette organisation a vécu des moments difficiles. Et si cette organisation travaille tellement bien avec des ressources modestes, c'est parce que nous avons à faire à des personnes extrêmement dévouées. Toutes ces critiques ont été ressenties comme étant totalement injustes par les membres de cette organisation, qui font un travail très intense et qui font ce qu'il faut. Allons donc de l'avant. Bien sûr, on peut toujours améliorer les choses, nous en avons discuté hier, lors de notre groupe de réflexion. Et je crois que nous serons tous en faveur de faire ce qu'il faut pour aller de l'avant. Donc, nous attendons ce processus que je viens de vous décrire, de façon à ce que, dans le cadre de ce processus, nous puissions parvenir à des améliorations susceptibles d'être acceptées par tous.

– 3.3 Rapport sur l'autorité de contrôle unique

Cette question est abordée dans le rapport du Directeur général.

– 3.4 Rapport sur le programme des lanceurs d'alerte

Cette question est abordée dans le rapport du Directeur général.

– **3.5 Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2019 et Proposition au Sommet Olympique pour une conférence mondiale en 2017**

Cette question est abordée dans le rapport du Directeur général.

– **3.6 Rapport intérimaire sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016**

Cette question est abordée dans le rapport du Directeur général.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Olivier. Je ne sais pas si vous avez une réunion ce matin. Moi-même, j'ai été accueilli par la télévision russe. À la question : « qu'est-ce que je pense du piratage? », ma réponse est claire. Il est tout à fait inacceptable que les dossiers médicaux des athlètes soient publiés. Ceci est tout à fait malsain. À la question suivante, du Russe : est-ce que la charte permet aux gens de tricher? J'ai expliqué le système des AUT, qui permettent aux athlètes qui ont besoin de médicaments de participer aux compétitions sportives tout en prenant ces médicaments. Ce n'est pas de la tricherie. C'est ce que j'ai dit. En sortant de cette réunion, le représentant de la télévision russe vous verra sans doute. Et il serait bon que nous disions la même chose. En effet, ceci est fait pour gêner notre organisation et pour gêner et porter atteinte au système qui est en place depuis de nombreuses années. Olivier, merci beaucoup de votre rapport. Je suis sûr qu'il y aura des commentaires. Oui?

LE PROFESSEUR ERDENER : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, merci beaucoup, Monsieur Niggli, de votre rapport extrêmement complet qui couvre un grand nombre d'activités de l'AMA. Je rajoute qu'il y a quelques points qui ont d'abord trait au Rapport McLaren. Au nom du mouvement olympique, nous attendons la dernière partie de ce rapport, afin d'identifier les athlètes individuels. Je crois que cela sera chose faite d'ici la fin octobre. Je crois que tout le monde sait que deux commissions différentes ont été créées par le président du CIO; une commission appelée la Commission Canivet, et l'autre, la Commission disciplinaire qui s'occupe de ce sujet sous la présidence de Denis Oswald. Ceci pour votre information. Il y a deux autres points. L'un qui a trait à l'ABP. Le mouvement pense que la stabilité des échantillons ABP comporte des éléments de risque. L'autre a trait aux normes et à l'harmonisation, notamment en prenant le document d'analyse respective spécifique. Il y a là une augmentation des analyses spécifiques. Mais cinq points ont accusé une réduction de la collecte des échantillons d'urine. Et je me demande pour quelles raisons cela s'est passé. Est-ce que ces analyses ont coûté plus cher? Ou est-ce qu'on a simplement réduit le budget de ces analyses? Merci beaucoup.

MME WIDVEY : D'abord, je voulais remercier Olivier d'un très bon rapport. Et merci d'être tellement clair, Monsieur le Président, en ce qui concerne l'explication sur le piratage. Il faut être vraiment très clair à ce sujet. Je voudrais tous vous féliciter d'avoir participé à cette réunion hier. J'ai eu beaucoup de retours d'informations très positifs, et j'ai appris que les discussions étaient vraiment très intéressantes. Du point de vue de l'Europe, je veux souligner que nous avons besoin d'une AMA forte et indépendante. Nous nous trouvons à un moment très important. Nous avons une opportunité, une fenêtre d'opportunités, visant à rester solidaires et à vraiment avancer de façon unie. J'ai aussi entendu qu'il y a eu des discussions à ce sujet. Je voudrais demander au vice-président du CIO de nous confirmer que le CIO aussi s'engage vis-à-vis de l'AMA et appuie l'AMA. Parce que l'AMA doit être renforcée comme organisation indépendante. Cela n'appelle aucune discussion et cela ne doit pas être remis en question par les parties externes. Nous sommes là, nous voulons travailler ensemble, nous voulons promouvoir une agence forte et que c'est la seule organisation responsable dans le domaine de la lutte contre le dopage, et aussi responsable de la détermination des normes. On est en faveur de l'indépendance, de la bonne gouvernance et les deux parties, les deux partenaires sont unis et travaillent main dans la main. Les autorités publiques s'engagent aussi à élaborer de nouvelles propositions pour que l'AMA reste forte et indépendante. Nous voudrions revenir sur cela au mois de novembre. Nous avons déjà eu une telle discussion pendant notre réunion ce matin. Nous voudrions être un peu plus concrets et vraiment faire des propositions concrètes lors de notre prochaine réunion. J'aimerais également dire que je suis très reconnaissant du fait que le président a déjà dit très clairement aux médias que nous sommes unis, que nous sommes indépendants comme organisation, et que nous continuons à collaborer ensemble. Et j'espère que tout le monde parle de la même voix. J'aimerais bien que le représentant du CIO, le vice-président, confirme ici qu'il n'y a aucun doute sur cette solidarité et cette détermination de travailler ensemble.

M. RICCI BITTI : Oui, je prends la parole vraiment au bon moment, même si je ne représente pas le CIO à proprement parler, mais les fédérations internationales, qui constituent aussi un des piliers du CIO. Alors, mes félicitations pour cette première prestation, Monsieur le directeur général de l'AMA. Je suis très content de voir cette qualité, parce que, bon, j'ai un conflit d'intérêts, mais je faisais tout de même partie du groupe qui vous a recruté. Mais en tout cas, merci beaucoup, Olivier, de ce rapport. Je n'ai que trois remarques à faire et c'est une remarque qui concerne la convention de l'UNESCO. On a beaucoup parlé de la conformité et des sanctions, hier. J'ai dit hier que j'ai probablement pris la parole au moins 45 fois depuis que je suis à l'AMA, ces 15 dernières années, pour faire cette déclaration. Pour dire que la Convention internationale de l'UNESCO, il est bon de la ratifier et de la signer, mais il est encore mieux de la mettre en vigueur, de l'exécuter. Donc, on a besoin de trois choses. On n'a pas seulement besoin de savoir qui a signé la Convention, parce que dans la pratique, ça ne veut rien dire. Mais on veut savoir quels pays possèdent une loi en matière de dopage, et qui s'occupent du côté réglementaire. Est-ce que c'est une ONAD, une ORAD, ou une autre autorité? Et nous voulons savoir qui a les contacts avec la police et les tribunaux pour s'occuper de la partie criminelle de ces infractions. Donc ce sont les informations dont nous avons besoin. Si l'AMA pouvait faire une base de données avec ces informations, ce serait vraiment très utile. En principe, je ne voudrais plus prendre la parole sur ce sujet, parce que j'aimerais voir en concret ces informations. Alors, passons au prochain point. On nous a demandé de donner notre avis, en ce qui concerne les relations entre le CIO et les gouvernements. Alors, je peux répéter que le CIO est convaincu que cette lutte contre le dopage ne peut réussir sans l'appui et la collaboration des gouvernements.

Deuxièmement, le CIO, je le constate très clairement, a des idées qui ne sont pas encore très claires, ni même pour nous, sur les moyens de renforcer l'AMA. Et l'esprit qui est à la base de ces idées est de renforcer l'AMA, certainement pas de miner cette agence. Le président du CIO a fait cette déclaration à la suite de la crise qui est survenue à l'I2AF, au sommet du mois de juin. Le président du CIO, avec l'accord de tous les participants à ce sommet, j'y étais également, a dit qu'il fallait absolument faire quelque chose. Et c'est là qu'il a parlé de cette unité indépendante. Et c'est vraiment dans le cadre de toute cette réflexion sur ce qui pourrait être fait pour renforcer cette lutte et l'AMA. Malheureusement, le Rapport McLaren a été publié à ce moment-là exactement. En fait, c'est de la nourriture idéale pour les médias. Le timing était très mauvais. Le CIO n'avait pas encore eu le temps de tout étudier dans ce rapport. Le rapport est sorti 10 jours avant les jeux et cela concernait l'enquête sur les jeux à Sotchi. Les Jeux d'hiver, pas les Jeux d'été. Donc on devait gérer la situation et ce n'était pas facile. Alors, il y avait deux sujets qui ont donné lieu à des discussions et à une différence d'opinions. La date de la sortie du Rapport McLaren, et cette unité indépendante, qui était une idée lancée par le CIO à la suite de la crise de l'I2AF. Donc, il y avait des fédérations internationales et l'haltérophilie qui ont exclu tous les athlètes russes. D'autres ont admis quelques athlètes russes, selon les estimations des fédérations, visant à savoir si ces athlètes qui avaient été contrôlés en dehors de la Russie étaient propres et intègres. Il y avait une situation un peu difficile, qui provenait de ces divergences de vues et d'opinions. Bien sûr, c'est mal tombé, et les médias se sont donnés à la spéculation à cœur joie. Alors, conclure de là que le CIO hait l'AMA, ou qu'il n'aime pas l'AMA, veut la détruire, c'est exagéré et c'est complètement fantaisiste et inventé. Je crois qu'il faut respecter les différences de vues. En plus, il faut gérer les Jeux. Ce n'est pas facile de gérer les Jeux, avec leurs 11 000 athlètes et plus. On a fait notre travail. Maintenant, après les Jeux, on peut revenir sur cette idée lancée par le président. Et en travaillant sur cette proposition, sur cette idée, peut-être qu'on trouvera une solution pratique et faisable. Voilà la situation. J'ai parlé un peu longuement, mais je voulais expliquer un peu la situation, et aussi l'historique de cette situation à nos partenaires, les gouvernements. Alors, surtout, bienvenue à ce nouveau département d'enquêtes. En tant que président de la commission des finances, je sais ce que cela va coûter à l'AMA. Et je vais faire mon rapport tout à l'heure. Cette unité doit avoir une très grande indépendance et cela va nous coûter quelque chose. Merci beaucoup.

M. ESTANGUET : Merci beaucoup pour ce rapport. J'ai en effet quelques remarques à apporter comme mes collègues. La première, c'est effectivement pour vous remercier pour la journée.

Merci de votre rapport Olivier, et merci d'avoir associé les athlètes à cette journée de réflexion, hier. Nous avons été ravis, les athlètes présents, hier, de pouvoir participer. Il est absolument essentiel que les athlètes puissent participer à tout ce processus. Donc, merci beaucoup. Et nous voulons rester au courant de ce qui est décidé pour les étapes suivantes. Par exemple, le calendrier : quelles sont les dates prévues pour les prochaines réunions? Hier, pendant la réunion, on a pu passer un certain temps sur les points très importants, et nous voudrions savoir ce qui se passera pour la suite. Alors, la sécurité est le prochain point. Les athlètes sont très préoccupés par la sécurité ou le manque de sécurité, surtout en ce qui concerne ces attaques et le piratage. Dans votre rapport, vous avez précisé très clairement que ce n'est pas une attaque du système de l'AMA à proprement parler. Mais en fin de compte, c'est très mauvais pour les athlètes. C'est tout à fait désolant de voir ces données privées rendues publiques, au moment où nous souhaitons lancer un programme de lanceurs d'alerte. À un moment où on voudrait que les athlètes partagent les informations avec nous. Ils ne souhaitent pas participer à de tels programmes si leurs données privées sont livrées au public. Je suis très préoccupé par cette situation. Donc, cela doit recevoir une très haute priorité, pour que la situation puisse être rétablie très probablement comme vous le proposez, avec le soutien des gouvernements. Il est absolument essentiel que nous puissions dire à tous les athlètes du monde que la sécurité sera rétablie. Alors, le point suivant est lié à ce que je viens de dire. C'est le programme proposé en faveur des lanceurs d'alerte. On en a parlé hier. Les athlètes pensent qu'il y a une façon d'aborder ce sujet par un programme, et nous voudrions participer à l'élaboration de ce programme. À ce sujet, il faut renforcer le dialogue entre les athlètes et l'AMA. Les athlètes veulent s'engager et veulent faire partie de la solution. Ils veulent divulguer des informations. Mais il faut définir les étapes entre le statut simple d'athlète et ce qu'il faut pour devenir un lanceur d'alertes. Parfois, les athlètes peuvent simplement manifester une préoccupation, un petit doute, mais parfois, ce sont des informations plus conséquentes. Toutes les parties prenantes, les fédérations nationales, les fédérations internationales, toutes les parties prenantes doivent trouver un moyen pour que les athlètes puissent mieux communiquer. Qu'il y ait un meilleur dialogue. Le dernier point concerne le programme ADAMS. On a déjà passé beaucoup de temps sur ce programme. J'ai lu dans un rapport que l'AMA a quelques problèmes avec la nouvelle version ADAMS. Là aussi, les athlètes ont de très grandes attentes envers ce programme et cette plate-forme, et elle doit être facile d'utilisation. J'ai également vu dans le rapport que vous allez répartir le nouveau système d'ADAMS selon des partenaires. Alors, je voudrais savoir ce que vous proposez pour que le système ADAMS soit le plus facile à utiliser par les athlètes. J'aimerais peut-être revenir sur ce sujet ultérieurement et parler du lien qui devrait exister entre la liste des substances interdites et ADAMS.

M. SHEPANDE : Je voudrais me rallier à mes collègues et aux orateurs précédents, en remerciant notre directeur général de son rapport très détaillé et complet. Je voudrais ici parler au nom de l'Afrique. À propos des dernières évolutions dans cette lutte contre le dopage. L'Afrique appuie à 100 % l'AMA et son indépendance. Elle doit rester la seule organisation qui surveille la situation et qui détermine les normes dans cette lutte. Les gouvernements africains sont déterminés à appuyer l'AMA, les principes d'indépendance, de bonne gouvernance, d'équité, de transparence. Et ils sont prêts à faire tout ce qu'il faut pour que cette collaboration entre les gouvernements et le Mouvement sportif soit des meilleurs. Nous appuyons toutes les actions qui puissent être entreprises, pour que l'AMA puisse faire tout ce travail et offrir aux athlètes une équité dans les compétitions. Je voudrais simplement vous rappeler que l'Afrique doit faire face à certains défis. Le directeur général y a fait allusion, surtout le fait qu'il n'y ait pas de laboratoires en Afrique. On avait dans le temps un laboratoire en Tunisie et l'autre en Afrique du Sud. Mais les deux ont été fermés. Permettez-moi de vous donner un exemple. L'année passée, on a eu les jeux africains au Congo, à Brazzaville. C'était un énorme défi pour nous, car on ne savait pas du tout où les échantillons, les contrôles, enfin les échantillons pris pendant les contrôles, devaient être envoyés, et à quel laboratoire, pour être analysés. Et je pense que nous n'avons pas eu une situation idéale, à cause de ce manque de laboratoire sur le continent africain. Donc nous devons trouver un mécanisme qui puisse nous donner une certaine aide et assistance dans le continent.

MME. SCOTT : Merci, Olivier, pour ton rapport. Je vais simplement répéter ce qu'on a dit hier, pendant la réunion de réflexion. J'ai vraiment été ravie de ces discussions, qui étaient ouvertes et franches. Et je me suis sentie encouragée par certains commentaires et propositions qui sont sortis de cette réunion. Vous avez déjà parlé des défis et des difficultés que vous avez

éprouvés vous-même, personnellement, et que l'AMA a également ressentis. Pour les athlètes, c'est extrêmement désolant de voir ce qui s'est passé. Et le fait que la perception du public envers l'AMA soit devenue tellement mauvaise, et mine et sape la force de l'AMA pour faire son travail. Cette organisation a fait un travail extraordinaire dans le domaine de l'indépendance, la bonne gouvernance et la transparence. Et la découverte de ce système le plus poussé et le plus sophistiqué de dopage promu par un gouvernement est terrible. Mais j'étais très encouragée à la sortie de la réunion, hier. Puisque les parties prenantes les plus puissantes ont de nouveau exprimé leur soutien envers l'AMA. Alors, j'ai des questions concernant le Rapport McLaren, et je crois qu'une autre partie de ce rapport va sortir au mois d'octobre. Est-ce que l'AMA va publier des recommandations à l'adresse des fédérations d'hiver? Car les athlètes sont très préoccupés par ce que cette prochaine partie du Rapport McLaren va divulguer. J'ai une question pour les membres du CIO. Quelle est la mission de la Commission Canivet, qui vient d'être créée? Quelle est la raison de la création de cette mission? À mon avis, la Commission des athlètes a été très claire. Elle a souhaité qu'une commission indépendante soit véritablement indépendante. Quelle est la mission de cette commission?

M. GODKIN : Merci, Monsieur le Président. Et merci au directeur général de son rapport très complet. La dernière fois que nous nous sommes réunis comme Comité exécutif, c'était le 18 juillet. C'était juste le lendemain, au moment de la publication du Rapport McLaren. Et à l'époque, l'AMA a fait un communiqué de presse très ferme. Depuis, il y a eu beaucoup de discussions, beaucoup de réactions à propos de ce communiqué de presse et du Rapport McLaren. Et cela continue. Il y a beaucoup de remises en question, beaucoup de critiques qui sont exprimées à l'encontre de l'AMA. Nous avons un programme extrêmement ambitieux. Nous nous trouvons à un moment très critique. Alors, il est vraiment essentiel que le Comité exécutif soit très solidaire. Nous espérons que le Comité exécutif exprime sa solidarité avec l'AMA et avec l'administration de l'AMA, en ce moment très critique.

MME WIDVEY : Oui, quelques commentaires sur cette autorité indépendante de contrôle et le Programme de lanceurs d'alerte. Pour ce qui est de cette autorité indépendante, les Européens appuient cette idée, ils sont en faveur de cette idée. Une telle autorité, si elle est créée, ne doit pas compromettre l'AMA comme seule autorité de réglementation, ayant la seule autorité pour tout le suivi, la surveillance et les normes dans cette lutte. Il est important de souligner cela. Les autorités publiques ont des noms à proposer pour les membres qui devraient être nommés à cette commission. Nous n'avons pas encore les noms du CIO.

LE PRÉSIDENT : Oui, on a les noms, on les a reçus.

MME WIDVEY : Pour le Programme des lanceurs d'alerte, c'est un programme très important. Les procédures doivent être très claires, les directives doivent être très claires, en ce qui concerne les actions à prendre lorsque les informations sont reçues par des lanceurs d'alerte et d'autres personnes. Alors, le point 3.5 du rapport, pour une conférence mondiale antidopage et une conférence extraordinaire en 2017. Les Européens estiment que puisqu'on n'a pas encore reçu d'informations en ce qui concerne les objectifs ou même un projet d'ordre du jour, nous n'allons pas donner notre appui, parce que nous ne savons pas à quoi ça sert. Nous pensons qu'il vaut mieux mettre tous nos efforts dans la préparation de la conférence mondiale de 2019.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Professeur Erdener, merci de vos commentaires. Notamment celui qui appelle une réponse de ma part au sujet du TDSSA la réduction. Il y aura une réunion au mois d'octobre de ce groupe-là et nous allons revoir ces chiffres à ce moment-là. Actuellement, la question n'a pas encore été étudiée. Ce qui importe, c'est la qualité et non les chiffres. Nous verrons si c'est une question de finances ou s'il vaut mieux organiser le programme. Tout ceci sera organisé par le groupe.

Mme. Widvey, merci de vos commentaires. Vous avez abordé quelques points qui viendront plus tard dans l'ordre du jour. Mais simplement pour dire, comme Craig vient de le dire, nous avons les noms dont on parlait tout à l'heure. Il s'agit de M. Kasper, Tony Estanguet et Francesco Ricci Bitti. Voilà les personnes de ce groupe représentant le CIO.

Pour les lanceurs d'alerte, cela répondra à quelques-unes des questions qui m'ont été posées, vous allez recevoir un rapport prochainement. Nous avons un processus en cours et, bien entendu, nous tenons à y impliquer les athlètes. Également, le lanceur d'alerte en tant que tel, pour profiter de son expérience. Il faut que les choses bougent. Donc nous aurons quelque

chose au mois de novembre. Ce ne sera pas la fin du processus, puisque nous aurons également un projet de recherche sur les sciences sociales. Nous aurons les résultats ultérieurement. Bref, nous sommes en train de poser la première pierre de ce bâtiment, mais ce sera un travail à long terme. Nous allons passer également par des consultations. Il nous faut quelque chose en place dès maintenant, qui couvre les aspects techniques, avec un bon site Internet approprié et sûr, ainsi qu'un programme définissant ce qui sera fait de ces informations. Ce que nous pouvons faire, ce que nous ne pouvons pas faire. Il faut également gérer les attentes. Nous ne sommes pas un organe de police et nous allons également travailler avec les gouvernements, de façon à déterminer ce qui peut être fait à leur niveau, pour garantir une meilleure protection. En effet, certaines choses peuvent être faites grâce à la législation et que nous ne pouvons pas faire en tant qu'organisation antidopage. Tout ceci est un travail évolutif.

M. Ricci Bitti, merci de vos commentaires. Nous allons bien entendu mettre ces points ensemble. Les deux premiers points sont faciles à régler. Notamment, les relations avec les forces de police demanderont un peu plus de temps, étant donné que c'est une question de relations personnelles entre organisations. Mais j'en parlerai à Günther lorsqu'il viendra se joindre à nous. Il va falloir déterminer qui travaille sur quoi. Quant à l'autre point, nous allons l'approfondir. Simplement, pour le timing du Rapport McLaren. Lorsque l'on traite de ces enquêtes, vous ne savez pas ce que vous allez obtenir. Ce rapport a révélé que non seulement Sochi était concerné, mais également tous les sports, notamment les sports d'été. Ce qui a bien entendu changé la situation par rapport aux attentes initiales. Tony, je vais vous répondre en anglais puisque vous avez parlé en anglais. La phase suivante, qui a été abordée dans le groupe de réflexions, certains points sont déjà en train d'avancer. Mais quant aux autres grandes discussions qui ont eu lieu hier, il est important de réunir les différentes idées de la part des différentes parties prenantes. Et nous allons réunir tout ceci au mois de novembre pour nous mettre d'accord sur un processus, sur un délai, etc. Tout ceci nous amenant à une conférence mondiale, où nous devons apporter certains changements à différents niveaux de régulation. Mettons-nous donc d'accord sur le processus, pour parvenir à quelque chose d'acceptable pour tous.

Ce groupe de réflexion sera poursuivi, de façon à être structuré, dans un ordre plus organisé avec les autres éléments, puis nous aurons une discussion. La sécurité d'ADAMS : c'est un problème grave. Nous sommes tous d'accord pour partager les préoccupations des athlètes. Ceci pour dire que ces Fancy Bears ont également pénétré le parti démocratique des États-Unis, qui sont beaucoup plus riches que nous pour garantir leur sécurité. Soyons réalistes. Nous vivons dans ce monde, et il est ce qu'il est. Encore une fois, dès maintenant, et je suis prudent, le système n'a pas été pénétré. Ils ont réussi à voler quelques courriels de la part de certaines personnes. Et la première recommandation que nous faisons aux athlètes : « soyez très prudents avec vos mots de passe. Ne laissez pas traîner vos mots de passe dans vos courriels. » Nous avons immédiatement modifié dans notre système la structure de « reset » des mots de passe. Si vous voulez reconfigurer votre mot de passe, vous devez contacter vos administrateurs. En effet, les pirates, dès qu'ils ont votre mot de passe, ils génèrent un « reset » du passeport, qu'ils prélèvent dans les courriels qui ont été pénétrés. Ceux qui oublient leur courriel doivent passer un appel téléphonique. Nous avons bien entendu amélioré le système de connexion. Je pense donc que nous pouvons assurer autant de sécurité que faire se peut, dans le monde de l'électronique. Nous faisons tout ce qui est faisable, bien entendu cela représente un coût. Il va falloir en discuter au mois de novembre. Ceci implique des coûts importants, mais nous devons le faire. Et nous allons faire la même chose pour les lanceurs d'alerte. Cela fait partie de nos préoccupations. Nous devons nous assurer que tout ceci soit sécurisé.

Le nouveau système ADAMS. La technique de l'information, c'est toujours problématique. Bien entendu, le système n'est pas satisfaisant pour nous non plus. Nous avons un véritable problème. Mais la raison pour laquelle nous avons indiqué que nous passions de l'idée initiale, qui était de refaire tout le système, à un travail pièce par pièce, c'est que ça vous donne un contrôle bien meilleur sur le développement du système. Au lieu d'avoir un projet sur 18 mois, avec un audit à mi-chemin, nous avons plutôt des projets de trois mois, l'un après l'autre. Ce qui est beaucoup plus facilement contrôlable. En d'autres termes, notre confiance envers le fournisseur a tellement diminué que nous avons décidé qu'il fallait le changer. Je crois que les athlètes seront satisfaits, car vous allez voir que les choses vont s'améliorer rapidement, point

après point. Mais vous aurez des résultats beaucoup plus tôt que s'il nous avait fallu revoir tout le système. Dès que nous aurons réglé le problème des Fancy Bears. Merci de votre soutien.

Nous sommes au courant des problèmes qui se posent en Afrique. Nous nous occupons de la situation. Nous allons collaborer avec vous et avec votre continent afin de déterminer quelles sont les solutions possibles, de façon à ce que les choses se mettent en place. En effet, il est essentiel que l'Afrique reste engagée dans la lutte contre le dopage dans toute la mesure du possible.

Mme. Scott, merci de vos commentaires. Pour ce qui du Rapport McLaren, comme vous le savez, c'est un rapport indépendant. Et je n'ai aucune certitude quant à ce que nous réserve le rapport. Mais j'espère que pour les cas individuels, il viendra voir les FI avec un paquet pour chaque athlète, preuve à l'appui, pour chacun de ces athlètes, de façon à ce que les FI puissent s'occuper du problème. Bien entendu, au niveau de l'AMA, nous serons prêts à donner des directives à cette FI si d'autres mesures s'imposent, comme des réanalyses ou d'autres activités. Nous les conseillerons, et ensuite ils devront s'occuper de la gestion des résultats, ainsi que le CIO, dans la mesure où cela porte sur les jeux de Sotchi. Mais la mission de McLaren n'est pas de mettre ensemble, pour chaque athlète, les différentes preuves. C'est ce qui a été fait avec l'I2AF, à la fin du rapport Pound. Donc, voilà où nous allons. Le dernier point, Andrew, je ne pense pas que cela appelle une réponse de ma part. Merci de votre commentaire. Voilà. J'en ai terminé. Merci.

Merci M. Godkin.

LE PRÉSIDENT : Je crois que le mandat McLaren est qu'il me fasse rapport. Et à ce moment-là, nous allons publier ce rapport, et les mesures qui s'ensuivront. Je pense que la question de ces échantillons relève de la compétence du CIO. Et nos enquêteurs vont voir la question puis, si j'ai bien compris, un processus se mettra en place au sein du CIO pour gérer les résultats de ces enquêtes. Est-ce le cas?

LE D^R BUDGETT : Ils ont été analysés et le CIO est en étroite contact avec ceux impliqués dans le Rapport McLaren, donc les choses avancent.

LE PRÉSIDENT : Pour reprendre l'autorité des tests. Le groupe technique qui a travaillé sur cette question. Je crois que ce groupe se réunit très prochainement, Olivier. Suite à quoi le groupe sur la politique doit se réunir. Si nous voulons que cela fonctionne. Nous avons maintenant le groupe du CIO, qui a été dûment désigné, comme Francesco vient de nous le dire. Ils s'estiment qualifiés de participer à cette discussion, à ce groupe. Je ne blague pas. Ce groupe va se réunir et nous fera part de ses résultats. La politique des lanceurs d'alerte, je crois que nous en avons traité. Pour ce qui est de la conférence mondiale, une suggestion avait été faite par le président du CIO. Je crois que nous sommes dans un processus qui a été lancé pas plus tard qu'hier. Il y aura un sommet olympique. L'ONAD sera mentionnée. Nous aurons toute une série de contributions portant sur le Code de l'AMA. Et nous finirons par aboutir à la conférence mondiale, qui sera placée à l'ordre du jour de la réunion du conseil du mois de novembre. Avant de libérer Olivier, est-ce qu'il y a d'autres interventions? Si ce n'est pas le cas, je vous remercie. Je pense que nous avons eu là une discussion des plus utiles.

MME. SCOTT : Je n'avais pas terminé mon intervention, je me demandais si quelqu'un pouvait m'apporter une réponse à propos de la Commission Canivet.

M. RICCI BITTI : Je ne suis pas représentant du CIO, je vous fais rapport de ce que j'ai cru comprendre. L'idée est que le CIO a deux comités. D'une part, le Comité disciplinaire qui s'occupe des affaires individuelles. Ensuite, la Commission Canivet, dont le but est de s'occuper de l'ensemble du problème.

LE PROFESSEUR ERDENER : La Commission Canivet va enquêter sur la situation, en parallèle avec le Rapport McLaren vu sous l'angle du CIO. Pour les questions disciplinaires, nous avons une autre commission traitant des cas des athlètes individuelles.

M. GODKIN : Je me demande si nous avons une réponse aux questions soulevées, en ce qui concerne les commentaires que nous avons formulés hier. S'il y a une opinion de la part du Mouvement sportif en faveur, ou s'il y a des commentaires en tant que tels. Par rapport à ce qui s'est passé hier lors du groupe de réflexion, non. Il me paraît important d'avoir une solidarité

au Comité exécutif. Ensemble, nous avons fait une déclaration le 18 juillet. Il y a eu des positions variables et différentes expressions et critiques à l'égard de l'AMA. Je crois qu'il serait utile pour la solidarité de ce groupe que nous soyons clairs sur nos positions, que nous travaillions ensemble et que nous ayons une expression de soutien à cet effet.

LE PRÉSIDENT : Je pense que la réponse de Francesco et du mouvement olympique couvre ce point. Nous savons ce qu'il en est, nous avons de la solidarité, nous pouvons aller de l'avant.

M. MIZUOCHI : Merci, Monsieur le Président. Je vais parler japonais. Merci de cette présentation. Je m'appelle Toshiei Mizuochi, ministre d'État pour l'Éducation, la Culture, le Sport, les Sciences et la technologie. Permettez-moi un commentaire sur ce point de l'ordre du jour, concernant Rio. Nous avons eu des cas sans précédent de dopage en sport. Non seulement la communauté sportive a été touchée, mais le monde entier est devenu attentif face aux problèmes d'antidopage qui se sont posés. Je saisis l'occasion de remercier l'AMA et les autres parties prenantes qui ont participé aux Jeux de Rio et qui ont été couronnés de succès. Notre premier ministre était à Rio pour la cérémonie de clôture, et il a eu l'occasion de s'entretenir avec M. Bach, président du CIO. La plupart des discussions ont porté sur l'antidopage, et le président du CIO a demandé la coopération du Japon. J'ai moi-même participé à un séminaire traitant du programme de sensibilisation et j'ai assisté pour la première fois aux activités du mouvement antidopage. Un sport intègre est essentiel pour garantir le succès des jeux olympiques et paralympiques de Tokyo. Et de ce fait, j'ai mis en place un groupe d'intervention sous ma présidence, qui envisage la création d'un cadre juridique permettant de mettre en place un système d'analyses qui sera nécessaire lors des jeux de Tokyo. En préparation de ces jeux, je voudrais que nous nous attachions à trois points. Le soutien des athlètes, de l'entourage et de l'éducation, par le biais des programmes scolaires. Deuxièmement, former les agents antidopage et le personnel d'analyse de haute qualité, de façon à pouvoir travailler lors de manifestations internationales. Nous allons doubler notre budget antidopage, pour la période budgétaire suivante, de façon à assurer le développement de méthodes extrêmement modernes, visant à garantir des jeux intègres. Il me paraît important que le monde entier s'attache à des programmes antidopage partout, où que ce soit. Le Japon fait tout ce qu'il peut et j'espère que nous pouvons compter sur vous tous pour soutenir nos efforts. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci. Je pense que tout le monde sera ravi d'apprendre la création de ce groupe d'intervention pour l'éducation et la formation du personnel antidopage. Je suis séduit par votre volonté de doubler votre budget.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du Directeur général.

4. Opérations/gestion

– 4.1 Nouveau vice-président de l'AMA – processus électoral

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Le point 4.1 porte sur le processus électoral du vice-président, en remplacement du Dr. Stofile. Vous avez là les délais prévus. Et ceci porte sur les pouvoirs publics qui, de leur côté, devront nommer des candidats en vue de cette élection. À moins qu'il n'y ait des questions, je ne pense pas que ceci appelle d'autres discussions.

M. SHEPANDE : Merci beaucoup, je voudrais simplement mettre le doigt sur le problème du remplacement de notre membre africain. En effet, nous avons perdu une personnalité éminente africaine qui a largement contribué à la transformation du sport de notre continent, notamment sur le plan de l'antidopage. En tant que région, notre position est la suivante. Nous sommes en train de mener des consultations avec nos collègues et avec notre ministre des sports, qui vont se réunir à Nairobi au mois d'octobre, afin de discuter de ces questions et d'examiner la voie à suivre pour l'avenir.

DÉCISION

Il est pris note du processus électoral pour l'élection du nouveau vice-président.

– 4.2 Présidents des comités permanents 2017-2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Il s'agit de l'élection des présidents de comité. Quatre propositions, quatre candidats. Donc, cette élection sera des plus faciles. Il nous faut simplement l'approbation formelle de la part de l'exécutif, et après cette élection, nous allons travailler avec la présidence pour nommer les membres de la commission.

LE PRÉSIDENT : Vous savez le pourquoi de ces conventions. En fait, les deux présidents doivent être occupés par des représentants des pouvoirs publics; et deux sièges par des représentants du Mouvement sportif. Êtes-vous d'accord pour adopter ces nominations?

MME. WIDVEY : L'Europe soutient la proposition. Oui, mais, il y a un « mais ». Nous voulons proposer que pour l'avenir, la présidence de Comité des finances et de l'administration et le Comité médical alternent entre les quatre sièges, de façon à ce qu'ils ne soient pas simultanément détenus, soit par les pouvoirs publics, soit par le Mouvement sportif. Je voudrais vous rappeler que lorsque Mme Fourneyron avait été élue à la présidence du HMR, elle avait été élue pour un mandat de deux ans. Je pourrais donc suggérer que, par exemple, le président de la Commission des finances soit changé non pas pour toute la période, telle que suggérée, mais peut-être pour un simple mandat de deux ans; pour avoir à l'avenir une assurance en ce sens que nous ayons deux personnes représentant les pouvoirs publics, et deux personnes du Mouvement sportif.

LE PRÉSIDENT : Est-ce que cette proposition appelle des remarques? Je ne pense pas que cela corresponde à la convention. Je pense que pour l'avenir, il est important de maintenir la convention et d'avoir les présidents en place. Puisqu'ils auront voix au chapitre, lors de la composition de leur propre commission. Sommes-nous d'accord pour accepter ces quatre noms? Nous prenons note de votre suggestion.

M. RICCI BITTI : Je voudrais remercier Mme. Fourneyron, car notre amie du gouvernement n'a pas bénéficié de la stabilité dont nous bénéficions. Tout d'abord, Valérie a très rapidement assumé ses fonctions. Je voudrais rendre hommage à ses qualités, à sa sensibilité face à la tâche difficile qu'elle a dû assumer. Merci infiniment.

LE PRÉSIDENT : L'un des problèmes, lorsqu'il s'agit d'écrire une lettre aimable, c'est que les gens vous remercient trop souvent. Mais vous restez encore présidente jusqu'au mois de novembre, donc ne nous quittez pas, s'il vous plaît.

M. RICCI BITTI : J'ai pris la parole en réponse à l'intervention de Mme. Widvey.

LE PRÉSIDENT : Il nous faut de la stabilité lors de ces nominations. Et ceux d'entre vous qui ont participé au groupe de réflexion d'hier se souviendront que nous avons une discussion approfondie sur le financement. Cela, bien sûr, aura des répercussions sur un grand nombre de choses que nous voulons faire, si nous pouvons mettre en place un exercice de financement qui pourrait accroître nos ressources.

DÉCISION

La proposition pour les présidents des comités permanents 2017-2019 est approuvée.

– 4.3 Membres des comités permanents pour 2017

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Je voudrais simplement rappeler à tout le monde que le délai pour la nomination des membres du comité de travail est fixé au 7 octobre. Merci de le noter dans vos agendas respectifs.

DÉCISION

Il est pris note des adhésions aux comités permanents en 2017.

5. Finance

– 5.1 Rapport du président du Comité Finance et Administration

LE PRÉSIDENT : Les finances deviennent un sujet de plus en plus complexe, mais nous sommes entre bonnes mains. Je passe la parole à M. Ricci Bitti pour traiter de ce point de l'ordre du jour.

M. RICCI BITTI : Merci, Monsieur le Président de vos mots extrêmement aimables. Mais je vous rassure, je serai très bref. En effet, je n'ai que des informations à vous soumettre puisque mon rapport sera identique à celui du mois de novembre, avec les quelques mises à jour. Je vais passer en revue les cinq points de l'ordre du jour, à commencer par le point 1. Vous avez tous reçu, donc je ne m'étendrai pas sur la question, le rapport du Comité de l'administration et des finances, qui s'est réuni à Lausanne le 19 juillet. Le seul point discuté porte sur les points sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, à savoir les contributions, les enquêtes spéciales, la révision semestrielle des états comptables; et le point le plus important, qui a fait l'objet de longues discussions quant à ce qu'il convient de recommander pour le budget 2017, et les prévisions budgétaires de 2018 et 2019.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Finance et Administration.

– 5.2 Contributions des gouvernements et du CIO

M. RICCI BITTI : À partir des contributions gouvernementales, nous avons eu des chiffres positifs, un peu plus que l'année précédente. Mais il vaut mieux parler des contributions actuelles. Il s'avère que nous sommes un peu en deçà des chiffres prévus, puisque nous avons 96,69 pour les contributions des pouvoirs publics. Comme vous le savez, le CIO verse automatiquement une somme correspondante. Les chiffres sont un peu plus bas, en raison de pays en suspens. L'un d'eux est mon pays, qui n'a versé que 70 % de sa contribution au lieu des 100 %. Voilà la raison de ces chiffres quelque peu inférieurs. Nous en sommes à 96,59 % des contributions.

Pour ce qui est des contributions supplémentaires, c'est un point important puisque les chiffres ont fléchi, à la suite d'une recommandation formulée il y a deux ans, qui s'est avérée très prudente en raison des événements. La recommandation était d'abandonner les contributions de la Russie de 300 000 par an, étant donné qu'à l'époque, il n'y avait pas suffisamment de motivation au niveau des activités. Donc, nous avons estimé qu'il n'était pas juste ni approprié d'utiliser cet argent. Nous avons dit stop. Mais de toute évidence, ceci a été enregistré et a eu des impacts sur nos comptes. Pour cette raison, puisque nous n'avons plus ces 300 000 de la Russie, nous n'avons reçu que 291 000. Et je remercie le Japon, le Koweït, l'Australie et la ville de Lausanne pour les contributions qui nous ont été versées.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les contributions des gouvernements et du CIO.

– 5.3 Fonds d'Enquêtes Spéciales

M. RICCI BITTI : Encore un mot sur les deux fonds d'enquêtes spéciales. Vous savez que nous en avons discuté en long et en large pendant la séance d'hier. En effet, l'AMA a besoin d'un financement supplémentaire pour mener à bien nos activités. Même si nous travaillons avec peu d'argent, je crois que c'est une question qui mérite réflexion pour les discussions futures. En effet, nous ne voulons pas réduire nos budgets. Au contraire, nous préférons les augmenter, mais nous n'avons pas d'argent pour l'instant. C'est aussi simple que cela. Ceci étant posé, quelques mots en ce qui concerne le fonds pour les enquêtes spéciales. Et nous voulons remercier tous ceux qui ont contribué, étant donné que cela atténue notre situation, dans une certaine mesure.

Deux secteurs importants. L'un est fort bien connu, il s'agit du fonds de réserve pour les activités de recherche, ce qui nous permet d'avoir un budget standard un peu plus bas sur trois ans. Le montant total est de 11 600 000 \$. Donc un budget relativement important que nous pouvons consacrer sur les trois ans à venir. Le fonds sur les enquêtes est plus petit et plus récent. Nous avons reçu 445 000 \$, avec 200 000 \$ supplémentaires de fonds engagés. Donc nous avons un total de 645 000 \$. C'est mieux qu'une paire de claques, et nous sommes convaincus et nous pensons que le CIO nous versera une somme correspondante. Donc, pour le fond, nous pourrions compter sur 1,2 million. Nous n'avons encore aucune idée de la distribution l'an prochain. Mais je peux vous dire qu'étant donné les dépenses importantes encourues, 125 000 ont déjà été utilisés pour ces exercices, qui seront portés au débit des fonds aux dépenses imprévues.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les fonds d'enquêtes spéciales.

– 5.4 Comptes trimestriels 2016

M. RICCI BITTI : Vous avez le document sur les comptes arrêtés au mois de juin. Il n'y a rien d'autre à dire, si ce n'est que ces comptes nous laissent un bénéfice théorique de 13 millions, que nous devons dépenser dans les six mois à venir. En d'autres termes, ce n'est pas significatif, puisque nous avons touché les contributions normalement dans la première partie de l'année. Et nous dépensons cet argent tout au long de l'année. Donc nous avons une comptabilité saisonnière.

Un point à noter : les recettes différées. Comme d'habitude, ces fonds-là portent sur la recherche et les enquêtes. Et le fonds ADAMS, pour la Corée et l'aide à RUSADA. Ce qui vient à dire qu'après avoir prononcé nos sanctions envers la Russie, nous avons envoyé des gens à RUSADA, qui sont là de façon permanente, ce qui implique beaucoup de frais pour aider RUSADA à faire ce qu'il faut pour retrouver sa conformité. Je ne sais pas combien de temps il faudra, mais en attendant, nous avons facturé RUSADA, qui doit nous payer ce que nous leur avons facturé. Il s'agit de personnes qui travaillent en Russie de façon permanente et qui viennent de l'étranger. Cela a été reporté à l'an prochain. Voilà ce que j'avais à dire pour ce qui est des comptes trimestriels.

L'autre, le symposium a été budgété. C'est l'une de nos principales activités, qui a été couronnée de succès.

DÉCISION

Il est pris note des comptes trimestriels 2016.

– 5.5 Budget révisé pour 2016

M. RICCI BITTI : Je pense qu'il faudrait que vous jetiez un coup d'œil aux documents, qui résument ce budget révisé, où je fais état des détails de ces rubriques. Tout d'abord, les prévisions. Elles nous sont favorables; la force du dollar suggère que nous changions le taux de change des États-Unis pour celui du dollar canadien, pour passer de 1.18 à 1.22, et que nous modifions l'hypothèse relative aux taux de change du dollar vers le franc suisse, pour passer de 0,92 à 0,95. Ceci vaut pour les dépenses à l'interne, puisque le dollar canadien est dépensé sur place. Voilà les hypothèses qui expliquent que le budget révisé est différent du budget initial.

Un autre point important, je passe immédiatement au sommet. Comme vous le voyez, nous avons 238 931 \$ de revenus en moins, dus à la Russie. Puis, je repasse aux dépenses, notamment les dépenses sur le plan juridique, qui impliquent les coûts des enquêtes. Comme vous le savez, nous sommes au début de l'enquête McLaren, et à la fin de l'enquête Dick Pound, ce qui implique des coûts supplémentaires. Et nous avons ici 419 000 \$, qui ne suffiront pas, d'après les prévisions. Je vous en reparlerai au mois de novembre avec plus de précision. Nous pensons que nous pourrions clore ce problème avec 770 000 \$. C'est beaucoup d'argent, je sais, mais cet argent est nécessaire. Ces dépenses sont nécessaires. C'est pour cette raison que nous avons décidé de couvrir ceci, en utilisant déjà 125 000 \$ des contributions spéciales. Ceci figure

à la fin du tableau. Donc, ces 125 000 \$ ont été utilisés dans le cadre des fonds d'enquêtes spéciales. Il y a d'autres variables, mais qui ne sont pas importantes, si ce n'est peut-être la technologie de l'information. L'autre point important est celui d'ADAMS, donc la technologie de l'information. Ici nous avons deux points critiques. ADAMS est essentiel pour assurer le succès de l'AMA, même si cela demande plus de temps, même si nous avons fait des erreurs avec le fournisseur. Nous devons nous en accommoder. ADAMS est la base de nos activités, comme nous l'avons souvent répété. Donc vous le voyez, deux points : la technologie de l'information accuse une augmentation de 510 000 \$. Ceci, eu égard au fait que nous avons dû nous débarrasser d'un fournisseur et opter pour un nouveau fournisseur, pour nous délivrer de frais d'exploitation qui n'avaient pas été prévus. Le deuxième point, ce sont les actifs à la concurrence 931 000\$, qui n'avaient pas été budgétés. En effet, il nous a fallu tenir compte de certaines dépréciations par rapport à l'année précédente. Cela a bien entendu eu un impact sur deux parties du budget d'ADAMS de façon importante. J'espère que la direction s'en occupera. Mais nous ne pouvons pas éviter d'être au sommet, car sans un ADAMS qui fonctionne bien, je ne pense pas que nous puissions faire le travail que nous sommes appelés à faire. Donc, nous pensons que nous devons soutenir ces dépenses spéciales pour ces efforts spéciaux. Je pense que ces sommes seront inférieures l'année prochaine. Voilà pour mon rapport sur ces deux points d'ADAMS.

Le reste est normal. Nous avons les réserves pour litiges. Et la bonne nouvelle est que le budget révisé comporte 300 000 de fonds de réserve. Et ce, dans le cas des 500 000 que nous nous sommes donnés comme règle, mais j'y reviendrai lorsque je parlerai des années suivantes. Voilà donc pour les informations sur le budget révisé. Malgré les enquêtes et la dépense d'ADAMS, nous avons survécu, et nous avons même pu faire des économies dans certaines rubriques. Et nous sommes vraiment dans le cadre du budget fixé.

DÉCISION

Le budget révisé pour 2016 est noté.

– 5.6 Projet de budget 2017-2019

M. RICCI BITTI : Alors, dernier point, qui m'a pris beaucoup de temps et qui a pris beaucoup de temps à la commission des finances, cela concerne le budget 2017 et les prévisions de 2017 à 2019. Je vous livre la conclusion de la commission des finances, qui est très claire. Nous avons besoin de fonds pour le financement du nouveau département des informations et des renseignements, avec en fin de compte un personnel de six personnes. On a la réintroduction du remboursement des dépenses de voyage, 2 %. Et également, notre contribution à SportAccord a été réintroduite. On a beaucoup plus d'activités pour le suivi et la surveillance des activités. Le financement des symposiums d'AUT, les AUT sont très à la mode en ce moment; le symposium des ONAD et le soutien à donner au système d'ADAMS. Donc, voilà les dépenses en supplément qu'il faut intégrer.

Nous avons préparé le budget 2017 et comme elle y est obligée, la commission a préparé trois options incessamment. La dernière est même envisageable. Les trois options sont une augmentation de 0 %; donc, cela veut dire -2 %, parce que nous prenons comme base la réintroduction du remboursement des dépenses liées aux déplacements, et cela s'élève à quelque 2 %. Donc, la première option que nous avons préparée équivaut à -2 %. Cela veut dire que les réserves devraient monter à 2 millions. L'autre option est une augmentation de 3 %; donc, en réalité 1 %, car on a les -2 % pour les déplacements. Là, on aurait besoin d'une réserve de 1 million. Et je passe à la troisième option que nous proposons fermement : c'est 5 %, et en réalité 3 %. Cela nous permettrait d'obéir aux règles que nous nous sommes fixées, malgré la création du nouveau département d'enquêtes, pour qui les dépenses ont été budgétées auparavant, pour un montant de 1,4 million \$. Il est évident que la première année, ce département ne sera pas pleinement opérationnel. On a déjà engagé le directeur de ce département, qui va commencer ses fonctions à partir d'octobre. Puis on va petit à petit engager le reste du personnel de ces départements. C'est la seule grande différence comparée au budget 2016. Je voulais simplement le souligner, parce que ce 1,4 ou 1,5 million qu'il nous faut pour ce nouveau département pèse très lourd.

Alors, pour conclure, la commission recommande que la seule option acceptable soit l'option avec une augmentation de 5 %, qui en réalité est une augmentation de 3 %, puisque nous

voulons réintroduire le remboursement des dépenses de déplacement des membres de l'EXCO et du Conseil de fondation. On n'a pas besoin de prendre une décision aujourd'hui et de l'adopter aujourd'hui. Mais j'espère que l'EXCO va donner son appui à cette proposition pour que nous puissions simplement vous présenter une remise à jour de ces propositions au mois de novembre. Je conclus peut-être avec des bonnes nouvelles, mais je dois également vous parler des prévisions pour 2017-2019, avec tous les aspects dont nous avons tenu compte. Sans la réduction des activités, la Commission des finances recommande même pour 2018 et 2019 une augmentation de 5 %. Avec ce projet de budget, l'AMA pourrait continuer sans réduire ses activités. On a également envisagé deux options : augmentation de 2 % et de 5 %; et nous avons vu, grâce à cet exercice, que l'option de 3 % pour le budget 2017, ou 2018 et 2019, serait insoutenable. C'est pour cela que nous recommandons une augmentation de 5 % pour 2018 et 2019. En réalité, c'est une augmentation de 3 % pour les deux ans, 3 et 3. Là aussi, il ne faut pas prendre une décision aujourd'hui. Mais si vous avez des questions, je reste bien sûr à votre disposition, avec l'aide d'Oliver et du département des finances. Je saisis cette occasion de remercier l'administration pour toute son aide, parce que ces gens travaillent vraiment de façon extrêmement efficace. Et j'aimerais vraiment engager une personne supplémentaire au département pour aider Maria, qui fait un travail extraordinaire et un travail extrêmement efficace. Je me sens entièrement confiant lorsque je vous fais ces propositions et que je vous manifeste ces recommandations.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Francesco. Vous vous rappelez la décision des réviseurs des comptes, pour la clôture des derniers comptes, qui n'ont soulevé aucun doute, aucune question, par rapport à nos nouveaux comptes, nos budgets, etc.

Le PROFESSEUR ERDENER : Je n'ai pas de question, mais le mouvement olympique souhaite remercier Francesco et les membres de la Commission des finances, et également le département des finances de l'AMA de ce travail extraordinaire. Nous donnons tout notre appui à sa recommandation d'une augmentation de 5%.

MME WIDVEY : Merci beaucoup, Francesco. Je voudrais également remercier Francesco. Vous avez vraiment fait un travail superbe, et votre travail comme président de la commission des finances est extraordinaire. Les Européens estiment que le budget devrait être augmenté de 3 %, et cette augmentation devrait être consacrée aux activités opérationnelles. Vous savez que lors des réunions passées, j'ai déjà fait une proposition de réexaminer cette proposition de réintroduire le remboursement des dépenses de déplacements. Nous devrions les payer nous-mêmes. Donc, je réitère ma proposition.

M. GODKIN : Merci beaucoup, Francesco, merci de ce rapport très détaillé. L'Océanie pourrait supporter et proposer ou appuyer aussi l'augmentation des 5 %. Mais comme l'Europe, nous ne sommes pas vraiment favorable de réintégrer ce remboursement des dépenses de déplacement, pour qu'on ait tout de même une augmentation de 3 %. Si cette augmentation de 3 % peut continuer à financer les activités.

Les enquêtes, malheureusement, font partie de notre vie quotidienne. Alors je me demande si on peut avoir un financement ordinaire de ces activités, au lieu d'avoir un budget réservé uniquement à ces activités. Alors, si j'ai bien compris, vous avez prévu une augmentation de 3 % pour ce qui est des ressources humaines.

M. RICCI BITTI : M. Niggli pouvez-vous donner des explications concernant le personnel? Oui, on aura bien sûr un plus grand nombre d'employés répartis sur les départements. Il y aura une personne supplémentaire au département des finances. Et comme je viens de le dire, le département des renseignements et des informations devrait avoir de personnel de 6 %, une fois que le département est pleinement opérationnel.

Ces 2 %, c'est vraiment une très longue histoire. Comme pour la convention de l'UNESCO, je commence à me fatiguer. Donc, je répète, les fonds ne changent pas. Le CIO a une position très claire. Du point de vue de la gouvernance, il serait mieux qu'une organisation, l'AMA, rembourse les dépenses de ses dirigeants, c'est-à-dire des membres de l'EXCO et du Conseil de fondation. Parce que cela réduit un peu leur redevabilité envers l'organisation qu'ils représentent. C'est une question de bonne gouvernance. Le CIO estime que, pendant une certaine période, c'était un peu de l'escamotage; nous ne l'avons jamais dit aussi clairement que cela. Et nous sommes revenus maintenant sur notre décision. Je ne sais pas s'il faut

soumettre cela au vote. Car nous sommes à parts égales, ici. Donc, on revient simplement au statu quo ante, lorsque l'AMA a été créée. C'était un peu pour accepter d'esquiver les difficultés. Je me rappelle très bien ce que nous avons déjà dit. Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, ce serait mieux que l'AMA paie les frais de déplacement de ces deux organes au plus haut niveau. Donc, les membres de l'EXCO et du Conseil de fondation. J'espère que le président peut trouver une solution pour ces 2 %. Vraiment, je suis fatigué, j'en ai un peu ras le bol. Pour répondre aux autres questions, il y a des augmentations dans certains départements, surtout le nouveau département des renseignements et enquêtes. Je n'ai pas les détails, mais en tout cas cela se répercute sur l'augmentation dans le budget.

Pour l'instant, en novembre, on va vous faire une proposition plus détaillée pour les budgets 2018 et 2019, c'est-à-dire 3 % ou 5 %, selon le point de vue. Mais j'ai besoin de l'appui de l'EXCO pour que je puisse vraiment élaborer le budget 2017. On ne demande pas une décision formelle aujourd'hui, mais on le soutient au moins dans le principe pour que nous puissions préparer le budget 2017. C'est une quasi-approbation du budget 2017, en tout cas pour l'approbation de l'exercice budgétaire 2017, aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT : Vous vous rappelez, M. Godkin, qu'il y a une commission de la rémunération des employés. La prévision est normalement d'environ 2 %, ce qui tient compte de l'inflation et aussi du mérite et de la performance.

Mais imaginez, Francesco, si vous vous avez un ras-le-bol de ces questions de remboursement des dépenses de voyage, comment je me sens moi-même. Il y a quelques années, j'ai trouvé une solution unique pour maintenir l'AMA comme une organisation liquide et capable de continuer ses activités. C'est de faire payer les frais de voyage par l'organisation qui détache des représentants au Comité exécutif et au Conseil de fondation. En fin de compte, la dépense existe, quelle que soit l'organisation qui les rembourse. Mais si vous voulez vraiment un débat détaillé sur ce sujet, à ce moment-là, il faudrait le faire lorsque le projet de budget définitif sera présenté au mois de novembre. Mais attention, cela changera assez considérablement les chiffres dans le budget. Donc, en novembre, on connaîtra beaucoup mieux les chiffres, et à ce moment-là, on devra prendre une décision. Si c'est 5 % ou 2 % inclus dans les 5 %, ou 3 %. Quels que soient les points de vue des représentants des autorités publiques et le point de vue du Mouvement sportif, nous sommes en faveur de la solution de réintégrer ces remboursements des frais de déplacement; que ce soit nous qui payons nos membres. On va reprendre ces discussions en novembre, si vous êtes tous d'accord.

Merci beaucoup, M. Ricci Bitti. Je me fais l'écho de vos remerciements, à notre département des finances, de ce travail extraordinaire.

DÉCISION

Il est pris note du projet de budget 2017-2019.

6. Code mondial antidopage

– 6.1 Mise à jour sur la conformité

M. DONZÉ : Mon rapport sera très bref. Ensuite, je donnerai la parole à René Bouchard pour parler de ses activités comme président de la commission de la révision de la conformité, et l'examen de conformité. La majorité des pays du monde ont maintenant des statuts ou des règles qui sont en conformité avec le Code. René va nous donner les détails. Nous nous penchons maintenant sur les programmes des signataires du Code. À ce propos, nous sommes en train d'élaborer les outils qui vont nous permettre d'évaluer les programmes des signataires, en particulier deux outils principaux. C'est le questionnaire de la conformité, qui n'est pas encore tout à fait fini; il sera envoyé à tous les signataires, les FI, les ONAD, etc., avant la fin de l'année. Et les signataires auront trois mois pour faire le rapport de leur conformité au Code. Ensuite, on pourra évaluer cette conformité. Un autre outil est un programme d'audits, qui va se baser sur les réponses données dans les questionnaires, et il va pouvoir donner constatation de la qualité des programmes que les signataires ont. Un rapport plus détaillé sera présenté à la prochaine réunion du Comité exécutif, et c'est aussi une date qui sera plus proche du lancement de ces questionnaires de la conformité. On pourra aussi vous donner plus de renseignements sur les programmes de conformité des signataires, qui devront commencer d'ici la fin de l'année.

C'est un résumé très bref de nos activités principales, pour ce qui est de la conformité. Avec votre permission, je vais immédiatement passer la parole à René Bouchard, qui va parler dans les détails de la situation de la conformité et des conséquences de la non-conformité. Un sujet qui a déjà été débattu hier.

LE PRÉSIDENT : Oui, avant de passer la parole à René, est-ce que vous avez des questions pour Fred? C'est vraiment un point très important. On a passé plus de 2 ans et demi à rendre tous les signataires conformes aux règles du Code. Maintenant, il faut aussi les rendre conformes à l'exécution de ces règles. On est à un tournant très important. S'il n'y a pas de questions, René, à vous. Et vous allez nous parler avec l'ancien chapeau.

M. BOUCHARD : Merci, Monsieur le Président, et merci aux membres de l'EXCO. C'est toujours un privilège de pouvoir faire un rapport sur les travaux du CRC. Depuis la dernière réunion du Conseil de fondation au mois de mai, on s'est réunis deux fois par téléphone. Puis, le 3 septembre on a eu une réunion du groupe. On aura d'autres réunions, le 17 octobre, et une autre réunion le 10 novembre. Peut-être qu'on aura d'autres convocations. Vous verrez dans mon rapport que certaines questions devront être reprises lors de notre prochaine réunion. Le 3 septembre, nous avons discuté de certains aspects de la mise en vigueur de programmes de conformité, donc la conformité et la non-conformité et les conséquences; l'utilisation contraignante d'ADAMS; l'engagement des fédérations internationales et le rôle des ORAD, le rapport de McLaren et d'autres points. Je vais passer du temps sur la non-conformité et la conséquence de la non-conformité, que je prendrai en dernier.

Prenons l'auto-évaluation et l'enquête de l'auto-évaluation. À mon avis, le questionnaire est un outil que l'AMA va utiliser pour faire le suivi et la surveillance des programmes de conformité. Le CRC a fait des propositions pour que ce document soit le plus utile et facile à comprendre par les signataires. On a eu des consultations avec les parties prenantes pour améliorer cette facilité. La dernière version que nous avons vue est vraiment impressionnante. C'est un produit très solide, très clair, et aussi facile à utiliser que possible; je ne pense pas qu'on peut le rendre encore plus facile d'utilisation. Les parties prenantes auront l'option de remplir le questionnaire sur papier ou électroniquement. Ce n'est pas une entreprise facile, c'est une enquête assez compliquée. Il y a beaucoup de questions. Comme je l'ai dit dans le passé, l'AMA a vraiment pris beaucoup de mesures pour le rendre facile. Et je crois que nous avons assez de temps donné aux signataires pour remplir ce questionnaire.

Pour ce qui est du programme de conformité, là aussi nous avons examiné certains outils. Nous avons examiné les critères pour décider si un audit doit être entrepris et quels signataires devraient faire l'objet d'un audit. L'auto-évaluation sera l'outil principal pour décider si un signataire est en conformité avec le Code ou non. Un audit devra être exécuté pour examiner l'implantation du programme de conformité, pour avoir les outils prêts pour que les signataires puissent être audités et avoir les bonnes informations. Là aussi, il faut offrir le plus de facilité à nos clients lorsqu'on exécute l'audit. La CRC pense que l'AMA devrait donner le plus de directives possible pour donner des instructions pour ce processus, pour que ces directives soient standardisées. Car il y a un certain nombre de signataires qui devront être audités. Nous pensons également qu'il faut définir le calendrier pour cet audit. Ce n'est pas bon d'avoir un audit en plein milieu d'une saison de la fédération internationale, ce n'est pas idéal. Il faut tenir compte des calendriers des FI lorsqu'on décide de la date d'un audit. Pour ce qui est de l'utilisation contraignante d'ADAMS. Après la décision du Conseil de fondation que les AUT et les DCF doivent être entrés dans ADAMS, il est vrai qu'un plus grand nombre de ces formulaires sont entrés, mais on a besoin de faire encore beaucoup de travail. Certains signataires n'ont pas encore adhéré à ADAMS, et d'autres sont en retard avec l'entrée des formulaires de contrôles antidopage et des AUT. Alors, il reste encore beaucoup de temps avant que nous ne puissions dire victoire. Les statistiques de 2016 devraient bientôt être disponibles et on va pouvoir déterminer le pourcentage de conformité qui doit être contraignant pour certaines exigences spécifiques. Pour ce qui est du processus de mise en conformité, le CRC a proposé que nous devrions tenir compte des cas de dopage ou des cas qui restent en suspens. Je peux vous rassurer, ce n'est pas un très grand pourcentage. Parfois, ces cas restent en suspens pour plusieurs raisons : preuves scientifiques, réanalyse des échantillons, etc. Donc, il y a de bonnes raisons. Mais en même temps, les laisser en suspens n'est pas vraiment une approche à promouvoir. Le CRC a convenu d'assurer un suivi à ces affaires. Tout d'abord, l'AMA va communiquer avec les ONAD ces points en suspens. Et si les délais ne sont pas satisfaits, l'affaire

sera soumise à un groupe d'intervention interne puis au CRC, qui ne va pas se pencher sur chacun des cas. Il va regrouper ces cas pour les voir dans l'ensemble, et déterminer s'il y a une tendance dans un domaine donné. Et nous en tiendrons compte lorsque nous nous pencherons sur les problèmes de conformité. C'est au groupe d'intervention de s'occuper des cas individuels. Nous avons ces cas en suspens et ils sont nombreux. Dans ce cas, il va falloir procéder à une évaluation de la conformité.

L'implication des fédérations internationales, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les programmes antidopage, notre attention a été portée sur le fait que dans certains pays, les fédérations nationales effectuent des tests de leur propre initiative et que dans leur plan local, il n'y a pas de tests dans les sports spécifiques de cette fédération. Certaines fédérations nationales ne sont pas en conformité avec les exigences, en ce qui concerne la gestion des résultats. Le CRC est d'accord avec l'AMA et sa proposition de traiter de cette question. Les FI vont traiter de cela lors de la prochaine réunion du CRC. Nous en avons discuté ensemble, nous pensons que nous avons un problème. Il y a peut-être d'autres façons de régler ce problème. Donc, les discussions seront instaurées entre l'AMA et les parties, et nous aurons un rapport sur la situation au mois d'octobre, puis nous allons poursuivre notre discussion.

Pour ce qui est des ORAD, en matière de gestion des résultats, nous avons déjà discuté de la question des pays, qui sont des pays sportifs extrêmement forts. Il faut voir s'il faut les conserver dans les ORAD. D'autres informations seront nécessaires pour conclure ce point important. Et à ce titre, nous demandons que cette question soit rediscutée le 17 octobre, ou alors à une autre réunion ultérieure. C'est un problème qui a été partagé avec nous. Nous en avons brièvement discuté, et nous avons le sentiment qu'il nous faut d'autres informations, de façon à pouvoir vous faire un rapport.

Pour le Rapport McLaren, nous avons entendu un briefing verbal. Les informations correspondent à celles qui figurent dans les documents, sous le point 3.2. Donc, vous disposez des mêmes informations, et le CRC va discuter de ce rapport lorsqu'il sera publié, ce qui sera vers la fin du mois d'octobre.

Permettez-moi maintenant d'aborder l'affaire de non-conformité. Un certain nombre de cas ont été soumis à l'attention du CRC. Notamment, la Russie et l'Espagne, à des fins d'information uniquement. Et vous trouverez ces informations sous le point 6.2. Comme vous pouvez le noter, la Russie et l'Espagne restent sur la liste, tandis que la Pologne a été réintégréée comme étant en conformité par le Conseil de fondation. J'ouvre une parenthèse, M. le Président, pour féliciter la Pologne, pour la réaction rapide de ce pays. En effet, lors de la dernière réunion du conseil de formation, nous avons traité de ce point de façon très ferme, en raison des modifications apportées à la législation polonaise. Mais les Polonais ont rapidement entamé des conversations, de façon à apporter ces changements. Et je pense qu'il fallait souligner ce point. Les autres cas ont également été discutés, dont l'Azerbaïdjan, le Brésil, la Grèce, l'Indonésie et le Guatemala. Le CRC fera rapport au Conseil de fondation pour déclarer que l'Azerbaïdjan, le Brésil et le Guatemala sont encore en non-conformité. Ces signataires seront informés de la recommandation à faire. Toutes informations, tous développements, seront revus en octobre, lors de la prochaine réunion du CRC. Les recommandations seront revues le cas échéant. En d'autres termes, nous leur avons communiqué nos intentions. Ils sont donc au courant et auront le temps de s'adapter. Et s'ils le font, nous allons adapter notre recommandation au mois d'octobre. Pour ce qui est de la Grèce et de l'Indonésie, nous avons discuté de leurs problèmes, qui seront traités par le CRC, lors de sa prochaine réunion le 17 octobre.

Un dernier point porte sur les conséquences de la non-conformité. Comme vous l'avez constaté au début de la dernière réunion du Conseil de fondation, le CRC a formulé des recommandations au sujet des sanctions à imposer aux signataires en non-conformité. Donc, nous avons examiné ces sanctions lors de nos deux dernières réunions, et comme je l'ai dit hier lors de la réunion, la tâche ne sera pas facile. Cela sera difficile. Mais je voudrais tout d'abord remercier ceux qui ont formulé des recommandations. Je crois que nous avons bien progressé en la matière. Notre prochaine réunion du mois d'octobre nous permettra de consolider les informations qui nous ont été données hier. Et nous pensons que nous pourrions vous soumettre une bonne mise à jour à l'occasion du Conseil de fondation. Et comme Olivier l'a dit, un bon cadre, également, qui nous permettrait d'aller de l'avant. Sur cette note, je tiens à vous

remercier, M. le Président. Je suis à votre disposition pour les différentes questions que vous aurez à poser. Merci beaucoup.

M. DIAZ : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, merci, Frédéric et René, pour vos présentations. Simplement, je voudrais formellement me faire l'écho des commentaires d'hier, lors du groupe de réflexion, au sujet des sanctions de non-conformité, qui ne devront pas porter atteinte aux laboratoires des ONAD. Jusqu'ici, nous avons vu que cela se passe. Et en entendant la législation qui relève de la responsabilité du congrès, une ONAD ou un laboratoire qui n'ont rien fait se retrouvent mis en danger. Nous avons de l'espoir. Car lors de la réunion du mois d'octobre, ces éléments seront réglés de façon à ce que nous puissions faire en sorte que le cas de l'Espagne soit traité avec une responsabilité évidente et qu'une décision équitable puisse être prise pour ne pas nuire à d'autres pays qui ont un accord de collaboration avec l'Espagne; cela s'applique aussi aux athlètes en conformité ou intègres, qui ne devront pas subir les conséquences des sanctions prononcées contre l'ONAD ou le laboratoire. Pour ce qui est des laboratoires, on en a parlé lors de la dernière réunion de l'exécutif. Dans 60 % des cas, cela n'a aucun sens. Ces 60 % viennent de je ne sais où. Nous n'avons pas été d'accord du tout sur ce pourcentage, car même si 10 % de ces tests sont faits à l'étranger, cela ne peut qu'aider si nous sanctionnons ces intéressés. Pour cette raison, le laboratoire ne fait rien de faux, mais c'est la faute de quelqu'un d'autre. Et je ne pense pas que cela soit équitable. Donc, j'espère que nous pourrons en tenir compte. Et nous attendons donc les décisions qui seront prises au mois d'octobre.

M. ESTANGUET : Merci beaucoup, Frédéric et René, pour vos présentations et pour l'énorme travail accompli sur la conformité. D'un point de vue des athlètes, je voudrais juste attirer votre attention sur une inquiétude concernant la conformité. J'ai l'impression qu'on aurait tendance, parfois, à minimiser certains cas de non-conformité en les mettant dans la même liste de parties prenantes non conformes. Je pense qu'il serait vraiment important de réussir à bien distinguer ceux qui sont non conformes, parce qu'il y a des enjeux juridiques, et vraiment réussir à isoler ceux qui ont une intention délibérée de tricher, qui mettent en place un système contre nous. Voilà, je pense qu'il faut être beaucoup plus ferme, beaucoup plus intransigeant et beaucoup plus dur avec cette liste-là et ces parties-là. Et aujourd'hui, je m'inquiète de voir que quand on parle de conformité, on continue à énumérer un certain nombre de situations. Et je trouve que ça a tendance à minimiser un peu nos vrais ennemis. Hier, il a été mentionné pendant le groupe de réflexion un certain nombre de réponses, comme une liste de sanctions qui pourraient être déclenchées plus facilement; comme une meilleure coopération entre les parties prenantes, parce que je crois que c'est une responsabilité collective. Eh oui, il y a des victimes collatérales de temps en temps. C'est le cas des laboratoires et c'est le cas des athlètes. Et je pense qu'il faut accepter cette responsabilité collective, que chacun assume qu'il a un rôle à jouer à partir d'un cas positif avéré et d'une tricherie avérée, pour assumer à son juste niveau une responsabilité. Parce que c'est intolérable de voir que la majeure partie des sanctions aujourd'hui sont à destination des athlètes, alors que nous avons à disposition une liste de sanctions pour sanctionner le système. Et vraiment, j'encourage ce Comité exécutif à soutenir toutes ces sanctions pour aller au-delà des sanctions des athlètes, et notamment les sanctions financières qui ont été abordées hier. Je pense qu'il faut être beaucoup plus ferme sur le sujet. Merci.

PROFESSEUR DE ROSE : Merci de votre rapport, Frédéric et René. Je voulais simplement expliquer un point concernant le Brésil. Je suis d'accord avec vous pour dire que le Brésil devrait répondre. Nous avons récemment connu un changement de gouvernement, et le président de l'ONAD vient du ministère des Sports; donc il a été changé. Et ce ministre change toute une partie de la structure de notre ONAD, qui dépend du ministère. Sur les trois points, deux points ont été réglés dans le cadre d'une première partie. Le troisième point porte sur les AUT, à savoir ce groupe de juristes des pays qui travaillent sur la question. Et je suis pour ma part convaincu qu'ils seront prêts à temps pour le 15 octobre, et qu'ils vous fourniront avant cette date la nomination des membres nécessaires et qu'ils vous soumettront la législation prévue à cet égard. Merci.

MME SCOTT : Tout d'abord, merci René. Je sais qu'il a été engagé par l'AMA. La présidence du CRC, vous avez fait un travail magnifique. Le procès-verbal, tous les membres du comité qui ont été notifiés, tout le monde est d'accord pour dire que c'était véritablement très utile pour l'AMA. Et merci, René, pour votre travail, vous allez nous manquer. Je voudrais mettre le doigt

sur un cas récent, à savoir la décision de l'IBU d'accorder les championnats de 2021 à la Russie. Tony a parlé de la responsabilité collective. Or, ceci va non seulement à l'encontre de l'AMA, mais également à l'encontre des recommandations du CIO à la suite du Rapport McLaren. Je voudrais savoir ce que vous en pensez. Merci.

M. RICCI BITTI : Mon commentaire a trait au même point. Je voudrais remercier René. J'ai lu le procès-verbal, et j'ai appris qu'il quitte la présidence du CRC qu'il a présidé avec beaucoup de maestria et à la satisfaction générale. Hier, nous avons parlé de gouvernements. En remerciant chaleureusement René, je voudrais savoir pourquoi le CRC devrait ne pas être un comité statutaire, car je ne pense pas que ce soit un comité provisoire, mais c'est un comité permanent des plus importants. Je pense donc que le CRC devrait immédiatement faire l'objet d'un amendement de la constitution. En effet, elle n'est pas satisfaisante et ne reflète pas véritablement les progrès faits dans notre organisation. Je saisis donc cette occasion pour recommander de faire du CRC un comité statutaire, pour remercier René et pour avoir une description des fonctions de ses nouvelles fonctions, qui sont étroitement liées à ses anciennes fonctions, à mon avis. Et sur le point de la gouvernance, il est important de savoir ce qu'il en est. Merci.

MME WIDVEY : Merci de cette excellente présentation. En tant que représentante de l'Europe, j'apporte mon soutien à ce qu'a dit Marco, en ce qui concerne la non-conformité de l'Espagne. Je demanderais à l'AMA d'envisager de réduire les activités de l'ONAD espagnole, compte tenu de la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve l'Espagne. Je voudrais également ajouter qu'en matière de non-conformité de la RUSADA, je demanderais à l'AMA d'établir des éléments clairs devant être satisfaits par la RUSADA pour retrouver sa conformité. Cela serait très utile. Nous en avons discuté au niveau de l'Europe, et j'espère qu'ils vont contenir des critères clairs, de façon à faciliter le règlement de ce problème.

LE PRÉSIDENT : Deux commentaires. Tout d'abord, nous pourrions discuter de la RUSADA lorsque nous aurons le rapport suivant, traitant de la situation très évolutive. Deuxièmement, souvenons-nous que lors de la dernière réunion de l'exécutif, nous avons prévu une prolongation de l'ONAD espagnole, notamment sur le plan de l'éducation en espagnol. Nous avons pris certaines mesures. Tout le monde comprend le problème de l'Espagne, qui n'a pas de gouvernement. Mais beaucoup d'Espagnols estiment que c'est une très bonne idée de ne pas avoir de gouvernement. J'aurais peut-être pu régler ceci il y a longtemps. Mais nous allons bien entendu nous en occuper. Ma seule remarque est que j'ai le sentiment, après avoir écouté votre rapport, qu'il nous faudra un effort d'éducation extrêmement clair, de façon à pouvoir expliquer à toutes nos parties prenantes ce que signifie la conformité à l'avenir. Et ce, pour qu'il n'y ait plus d'excuses en matière de non-conformité, en affirmant qu'on ne comprend pas. Il faut nous assurer que tout le monde comprend exactement de quoi il en retourne.

M. RICCI BITTI : Vous avez mis le doigt sur un point que je voulais moi-même aborder. Je voudrais comprendre ce que nous entendons par conformité au niveau des différentes parties prenantes. Même au niveau du CIO, nous avons des parties prenantes qui font quelque chose de différent. Les FI sont responsables de leurs activités d'antidopage. Les CNO ne sont responsables de rien, si ce n'est que de respecter quelques principes. Comment pouvez-vous me mélanger tout ceci? Hier, on a mentionné ensemble les deux principales parties prenantes; ce sont deux parties différentes. Les FN, les ONAD et d'autres qui ont beaucoup moins à faire, il faut en tenir compte.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Je voudrais peut-être répondre à Francesco. C'est une bonne idée, Francesco, que d'amender les statuts, de façon à faire de ce comité un comité permanent. Étant entendu que le CRC est différent par rapport aux autres, puisque le CRC comporte des experts indépendants qui ne viennent ni des gouvernements, ni des sports. Il va falloir refléter la structure de ce comité dans nos statuts. Mais je crois que vous avez raison. Le CRC est un comité durable.

LE PRÉSIDENT : Oui, félicitations pour toutes les remarques. Et M. Bouchard, félicitations pour votre promotion au niveau de la direction de l'AMA.

M. BOUCHARD : Merci beaucoup, Monsieur le Président, et merci pour toutes ces questions. Tout d'abord, merci de cette question. Je sais qu'on l'a mentionné hier lors du groupe de réflexion, et je ne vous avais pas donné mon opinion à ce moment-là. Je vais le faire ce matin.

C'est un point important, et je ne réduis en rien son importance. Mais simultanément, nous nous heurtons à un acte d'équilibrisme difficile au CRC, qui est l'organisme en dernier recours. Nous voulons que les signataires soient en conformité. Lorsque la question est soumise au CRC, on sait que des tentatives ont été faites. Donc, nous sommes l'organisme de dernier recours. Lorsque ces affaires nous sont soumises, nous devons voir ce qu'il convient de faire. Et dans le cas de l'Espagne, par exemple, nous pensons que la base du problème est due au fait que la législation n'est pas conforme. Je sais qu'ils ont des problèmes à traiter, mais beaucoup de temps s'est écoulé. Ils auraient pu traiter ceci par le passé, et je pense que la base du problème est précisément là. C'est la raison pour laquelle nous adoptons des sanctions simultanément. Nous disons : « n'adoptez pas des sanctions susceptibles d'affaiblir le système ». C'est là que nous pensons que cet acte d'équilibrisme est difficile. Nous n'avons pas beaucoup d'instruments pour sanctionner les signataires. Et la discussion d'hier nous permettra d'aller de l'avant. Si nous avons les instruments supplémentaires, nous pourrions être beaucoup plus chirurgicaux dans nos approches, et nous aurons les bonnes sanctions pour les différentes infractions. Nous avons discuté de ce point spécifique de l'Espagne lors de notre dernière réunion, et nous allons continuer à le faire en octobre. Donc, le prochain rapport à l'exécutif et au Conseil de fondation vous sera présenté. Nous ne sommes pas certains de pouvoir faire des recommandations, mais nous allons revoir la situation.

Tony, je vais parler en français. Je ne crois pas qu'on minimise certaines des infractions, mais il est certain qu'au début, on met en œuvre le programme. Alors, les premières étapes qui sont mises en œuvre, c'est vraiment de regarder la loi, les réglementations et les politiques qui sont en jeu. C'était la première étape pour bâtir la fondation du système antidopage. Là, nous entrons dans une ère où l'on regarde la mise en œuvre des programmes. Et tu as absolument raison, quand on regarde chacun des cas, il va y avoir de grandes variations. Certains signataires auront des infractions qui seront bien moindres que d'autres. Je pense que la discussion d'hier va nous permettre, au groupe de réflexion, quand on a regardé les sanctions, de faire des catégories. Quels sont les signataires qui ne sont pas en conformité, en raison de leurs règles ou de leurs politiques? Et à ce moment-là, on peut regarder certaines sanctions qui se prêtent à ce genre d'infractions. Et à l'autre extrême, quels sont ceux qui ont sciemment modulé leur programme antidopage, et quelles devraient être les sanctions applicables pour ces signataires? Alors, il faudra voir. Je pense que les prochaines étapes pourront nous donner une plus grande latitude, en différenciant davantage les infractions, et en faisant de même du côté des sanctions qui sont applicables. C'est définitivement mon avis, là où il faut s'en aller. Et je pense qu'on commence cette réflexion. En ce qui a trait à la pénalisation des athlètes, je pense que c'est également un point très important. Nous l'avons mentionné hier, durant notre intervention au groupe de réflexion. Est-ce qu'il est possible d'avoir un certain nombre de sanctions qui pénaliseraient ceux qui sont à la racine de l'infraction, plutôt que de retomber toujours sur les épaules des athlètes? À la lumière de ce qu'on a entendu hier, je pense qu'il y a des options qu'on peut regarder et étudier. Et j'espère être en mesure d'arriver avec une boîte à outils en novembre, qui va contenir des outils qui pénalisent moins les athlètes, mais peut-être plus ceux qui sont à la base du système de ces infractions.

Eduardo, j'aurais dû dire qu'il y avait trois points qu'il va falloir approfondir. Pour deux points, cela a été fait. Merci beaucoup de ce rappel. Je suis encouragé par le fait que vous pensez vous aussi que le dernier point sera couvert avant le 17 octobre, date de notre prochaine réunion.

Beckie, merci. Je demanderais à Frédéric de répondre à votre question.

Francesco, merci à vous aussi. Merci de vos commentaires, j'ai beaucoup apprécié. Je crois avoir traité de la première question, que la Norvège avait abordée, concernant l'ONAD d'Espagne. Comme le président l'a dit, cette question sera dûment couverte. Merci beaucoup.

M. DONZÉ : Pour répondre à Beckie, en ce qui concerne l'Union internationale de biathlon. Une question pertinente, dans ce que nous avons appris par la presse, que cette fédération avait attribué ces championnats du monde de 2021 à une ville russe. Nous leur avons immédiatement écrit. Comme vous le savez, le modèle antidopage est clair en la matière, en ce qui concerne les responsabilités des FI. L'un des articles du Code spécifie clairement que les FI sont responsables de faire tout leur possible pour n'attribuer les championnats du monde qu'à des pays qui ont ratifié la Convention de l'UNESCO en cours dans l'ONAD, qui doit être en conformité

avec le Code mondial antidopage. Donc, nous avons écrit au biathlon pour avoir des précisions, pour leur demander s'ils ont véritablement tout mis en œuvre, de façon à pouvoir attribuer le Championnat du monde 2021 à un pays autre que la Russie. Étant donné que la RUSADA est, comme vous le savez, en non-conformité depuis la mi-novembre 2015. Nous avons reçu une réponse qui soulève davantage de questions que de réponses, et nous allons effectuer un suivi avec eux. Nous allons aller au fond de la question, et si nécessaire, cette question sera soumise au Comité de révision de la conformité pour la mi-octobre. J'indique que nous avons là un certain nombre d'autres fédérations internationales qui attribuent les championnats du monde ou d'autres manifestations importantes à la Russie. Un bon exemple dont la presse fait écho, c'est la Fédération mondiale de curling, qui l'a fait en octobre 2015, donc avant la déclaration de non-conformité de la RUSADA. Donc, nous ne pouvons pas leur demander de prendre une autre décision, eu égard aux délais. À partir du moment où il y a déclaration de non-conformité, les FI devraient tout mettre en œuvre pour attribuer leurs championnats du monde à d'autres pays en conformité.

LE PRÉSIDENT : Je ne suis pas certain si nos remerciements sont suffisants. Peut-être que l'on devrait mieux planifier les choses. Mais puisque cela n'a pas été fait, permettez-moi de vous rendre hommage en qualité de président du CRC, qui a été largement renforcé par la qualité des membres indépendants de ce comité, ainsi que des représentants des sports qui le servent. Je dois dire que cela a été un effort remarquable. Nous avons beaucoup bénéficié de votre présence. Et lors de votre remplacement formel, nous allons voir si nous trouverons quelqu'un ayant les mêmes aptitudes et les mêmes talents que vous. Merci beaucoup.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur la mise à jour sur la conformité

– 6.2 Rapport sur les pays non-conformes

6.2.1 Russie

M. KOEHLER : Merci, Monsieur le Président. Une brève mise à jour sur la situation actuelle à l'égard de la RUSADA, et certains des problèmes, pour voir ce que nous pourrions faire à l'avenir. Depuis le 18 novembre, lorsque la RUSADA a été déclarée en non-conformité, l'AMA a continué à collaborer avec la RUSADA et le ministère des Sports de la Russie. Le ministère des Sports est le principal agent qui finance l'agence russe antidopage. Pendant ce temps-là, nous avons également envisagé l'agence du Royaume-Uni antidopage pour effectuer les tests tant qu'ils n'ont pas été interrompus. Donc, les tests ciblés continuent; et nous avons donc ainsi comblé ce fossé. Nous avons déjà dit que nous avons engagé deux experts internationaux rémunérés par la RUSADA. L'argent est versé à l'AMA, qui paie directement les experts, de façon à éviter qu'ils fassent rapport à RUSADA ou au ministère des Sports. Ils travaillent sur un plan sur lequel je reviendrai, pour que la RUSADA retrouve sa conformité, mais plusieurs phases doivent être satisfaites. Le conseil de l'Europe, Sergueï est là, c'est lui l'expert comme membre du conseil de la RUSADA, qui fait rapport à l'AMA et aux experts quant aux progrès réalisés par ce conseil indépendant. Nous travaillons avec les experts internationaux de façon à reconstruire la RUSADA. Nous ne voulons pas nous trouver dans une situation de non-conformité pendant les années à venir. Il faut que ce programme avance et il faut que les choses changent en Russie, mais plusieurs mesures doivent être prises auparavant.

Lorsque nous prenons les capacités de test, il y a encore des problèmes. Le monde est loin d'être parfait. Nous n'avons pas encore accès aux villes fermées. Selon une communication, des progrès avaient été réalisés, mais nous avons des confirmations de la part des fournisseurs de services, qui nous ont informés qu'ils n'y avaient pas accès. Les capacités de test des fournisseurs de services sont limitées; de nombreuses missions ont été envoyées sur le terrain, mais il n'y a qu'une certaine capacité des fournisseurs de service. Le développement de leurs capacités est douteux. Tout dépend de la durée de la non-conformité de la RUSADA. Il existe encore des problèmes en matière de localisation, mais la situation s'améliore. Nous avons davantage de conformité quant aux localisations des athlètes, et ce, grâce à l'assistance des fédérations nationales. Et ici, il nous faut un changement culturel au niveau des fédérations nationales pour qu'elles fassent partie du système, de façon à ce que les athlètes respectent le système. Cela fait partie de l'accord avec les experts internationaux. Il faut engager les

fédérations pour qu'elles comprennent leur rôle, de façon à ce qu'elles fassent partie du problème. L'UKAD nous a informés que ce n'est pas le seul problème. Nous avons également le problème des sports d'hiver, étant donné le début de la période des compétitions. Ils travaillent avec la fédération de sports d'hiver, de façon à ce que les tests soient également augmentés au niveau de toutes ces organisations. Les laboratoires. Ceci est un aperçu général de la situation. Ce ne sont pas des informations scientifiques.

Actuellement, le laboratoire de Moscou a un accès scellé. Donc, Moscou a son propre comité d'enquête, et nous n'avons pas accès au laboratoire pendant les Jeux de Rio. Une FI avait demandé des échantillons. Les experts indépendants ont demandé à avoir accès, mais on leur a répondu que s'ils franchissaient la porte du laboratoire, ce serait un crime et qu'ils seraient immédiatement arrêtés. Notre président a envoyé à plusieurs reprises une lettre au ministre demandant des explications, mais nous n'avons pas reçu de réponses à ce jour pour régler cette situation. Ils nous répondent qu'ils y travaillent, mais il n'y a pas encore eu de solution à ce jour. Défis et coopération. Chaque fois que nous avons vu quelque chose, Sir Craig a contacté le ministre. Nous n'avons toujours pas accepté le rapport indépendant, qui indique que ce rapport a été falsifié. Les communications de tous ceux qui ont participé au rapport seront poursuivies. En recevant ce genre de message, il est difficile de travailler étroitement avec cette organisation. Encore une fois, nous nous demandons si ce sont là des déclarations du ministre ou non. Et nous attendons des éclaircissements. La RUSADA n'a pas accepté ces conclusions. Nous admettons qu'il y a maintenant une autre direction. Les membres de la RUSADA de l'époque ne sont plus là et nous devons donc reconstruire l'ensemble de cette construction. Les cyberattaques qui ont été menées par un groupe d'espionnage russe contre l'AMA ont également compliqué nos relations.

Finalement, pour la collaboration, on cherche à savoir qui va surveiller la reconstruction du programme antidopage de la RUSADA. La RUSADA est actuellement sous l'autorité du ministère du Sport, parce que c'est ce ministère qui paie la RUSADA. Mais il y a aussi une nouvelle commission sous Smirnov qui a été créée. Donc, il semblerait que c'est cette commission qui aura la responsabilité de la réforme. On attend de connaître les termes du mandat et on attend vraiment de savoir qui va effectivement être responsable de la reconstruction de la RUSADA, et qui sera l'autorité de surveillance des contrôles antidopage en Russie. En tout cas, la RUSADA doit avoir une autonomie financière et opérationnelle à l'avenir. Quels sont nos partenaires? Eh bien, nous nous sommes engagés. Nous avons déjà mis à l'ordre du jour des réunions par conférence téléphonique avec l'I2AF et l'IPC. Donc, on ne travaille pas en isolement, et on collabore dans cette tentative de reconstruction en Russie. Alors, que nous réserve l'avenir? Mme Widvey a déjà posé cette question. On a une cartographie, une feuille de route pour cela, et la clé du succès est effectivement l'autonomie opérationnelle et financière de cette organisation. Elle ne peut plus être sous l'autorité du gouvernement. Donc ça, c'est vraiment essentiel. Il faut engager un nouveau directeur général, le travail est en route. Poursuivre cette coopération très étroite avec l'AMA; continuer à employer et payer ces deux experts internationaux pour qu'il y ait un progrès; augmenter l'indépendance du comité des directeurs de la RUSADA; et engager le personnel, surtout le personnel de la RUSADA et les contrôleurs. Voilà les points clés du travail à entreprendre. On a bien sûr étoffé ce programme, et c'était en collaboration avec le conseil de l'Europe que ce travail a été fait, l'année passée.

MME WIDVEY : Monsieur le Président, on devrait recevoir un rapport de la commission Smirnov, de M. Smirnov, lors de la réunion du Conseil de fondation, avec les plans détaillés. Et cela devrait nous donner l'assurance que le travail se poursuit. Madame Widvey, est-ce que cela vous donne des indications, des critères qui devraient être satisfaits avant que l'AMA puisse déclarer une conformité?

LE PRÉSIDENT : Eh bien, c'est vraiment une situation très complexe. Avant Rio et pendant Rio. Il est évident que le plus grand pays du monde doit être déclaré conforme, qu'il doit être rendu conforme, sinon on n'arrivera à rien. Alors, l'AMA va faire tout son possible pour atteindre ce but. Mais il faut dire que ça avance trop lentement en Russie. Il faut vraiment que la Russie fasse la preuve d'un bon travail dans la lutte contre le dopage aussi vite que possible. Et il faut prouver au reste du monde que le travail qu'ils font est authentique, avant qu'on ne puisse les accepter comme conformes à toutes les règles et au Code. Merci beaucoup, Rob.

D É C I S I O N

Il est pris note du compte rendu sur les pays non-conformes.

– **6.3 Conséquences de la non-conformité**

Cette question est abordée au point 6.2.

7. Science

– **7.1 Rapport de la présidente du Comité Santé, médecine et recherche**

MME FOURNEYRON : La commission s'est réunie les 30 et 31 août au siège de l'AMA à Montréal. La réunion fut très bonne. Un grand nombre de sujets très importants ont été débattus, sur la base du travail fait et des recommandations exprimées par les quatre groupes d'experts. Nous étions ravies d'accueillir Audrey Kinahan, qui remplace Andrew Pipe, le président du groupe d'experts de la liste depuis le début de l'année. Elle est membre de la Société pharmaceutique d'Irlande et elle s'est spécialisée en médecine et en sport. Elle a été extrêmement importante pour tous les travaux qui ont été menés sur le sujet du meldonium. Nous aurons un rapport sur ce sujet tout à l'heure. À la veille de la réunion de la commission, les présidents des quatre groupes d'experts de la science médicale de l'AMA se sont réunis informellement pour la deuxième fois. C'est un peu une tradition que j'ai lancée l'année passée. Le but de cette réunion est de permettre aux présidents de ces groupes de travail d'exprimer leur point de vue sur des sujets différents, tels qu'une meilleure collaboration entre les groupes, l'échange de leurs soucis à propos des défis qu'il faut relever, le besoin de mieux exprimer, et dans le détail, des demandes, des exigences en recherche, etc. C'est vraiment très utile. Aujourd'hui, nous allons surtout parler des adaptations de la liste des substances et méthodes interdites. Olivier va certainement nous montrer les plus grandes différences entre la liste de cette année et celle de 2017, sous le point 7.4. La nouvelle liste approuvée sera publiée le 1^{er} octobre et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017, en vertu des statuts de l'AMA.

Alors, je voudrais simplement parler de trois débats très importants que nous avons eus pendant notre réunion à propos de la liste. Le premier débat a tourné autour de ces questions très sensibles des injections de glucocorticoïdes. Vous vous rappelez, un groupe de travail ad hoc a été créé à la fin de 2015 pour trouver des recommandations sur le manque de cohérence qui existait en permettant les injections locales de glucocorticoïdes. Tandis que les niveaux systémiques atteints pendant les contrôles étaient similaires à ceux des routes d'administration prohibées. Alors, le groupe de travail a proposé d'interdire les injections locales de glucocorticoïdes 72 h avant la compétition. Vous savez que notre façon de dresser la liste est basée sur un travail de répétition en collaboration avec les parties prenantes, que ce soit des ONAD, des commissions médicales ou des fédérations. Le projet de liste a été envoyé pour consultation aux parties prenantes et une grande majorité a fermement rejeté cette idée d'interdire les injections locales de glucocorticoïdes 72 h avant une compétition, parce que cela allait augmenter le fardeau provenant des demandes d'AUT. Alors, le groupe d'experts de la liste a décidé de ne pas changer les amendements à la liste de 2017 en ce qui concerne les glucocorticoïdes. Mais je dois souligner que la situation n'est toujours pas acceptable et que la question reste ouverte. Nous avons décidé de mener des débats avec un groupe élargi, incluant des chercheurs, et nous nous réjouissons de recevoir des recommandations de la part du groupe du CIO pour trouver un consensus sur les analgésiques. Ceci devrait être le cas d'ici le mois de novembre. Donc, on pourrait introduire des amendements à la liste de 2018.

Nous avons également eu un deuxième débat portant sur le sujet de la liste unique, et c'est vraiment une rengaine. Ça revient, c'est comme l'arlésienne. On essaie d'avoir des catégories qui seraient interdites à tout moment, hors et en compétition. Ce serait vraiment une très grande amélioration d'avoir une liste unique. Les premières conclusions du groupe ont été partagées avec les membres de la commission en plénière, et ont été analysées dans les détails pendant notre réunion. Il y a bien sûr des avantages et des désavantages. Pour les désavantages, cela pourrait couvrir le dopage pendant l'entraînement, mais en évitant la confusion de la distinction entre médicaments pris pendant ou hors compétition. La commission pense que beaucoup de travail va être produit pour gérer toute cette question, et on n'a pas vraiment de décision finale. Mais on a fait un pas positif, ce qui est vraiment une bonne nouvelle, parce que c'est possible. Bien sûr, il est possible d'avoir un consensus sur une liste unique, mais on aura besoin de plus

de temps, de plus d'analyses. Nous continuons donc nos travaux. Nous allons étendre ces travaux pour inclure également le groupe de travail des laboratoires et les experts des AUT.

Nous avons eu un dernier débat très important concernant la liste de 2017, et cela concerne les hormones thyroïdiennes. Pour l'instant, ces hormones ne sont pas sur la liste. On a beaucoup de désaccords du point de vue scientifique. Selon un point de vue exprimé, désormais, cette hormone devrait être incluse dans la liste, mais les endocrinologues estiment que ces hormones ne sont pas ergogéniques, mais qu'elles pourraient être un risque pour la santé. Nous avons conclu qu'il faudra de nouveau consulter les parties prenantes, en particulier l'USADA et l'UKAD, pour obtenir des informations de ces organisations, et peut-être financer des études conjointes. Il y a trois commentaires que je voudrais faire concernant cette liste de 2017. C'est simplement une preuve, s'il en faut, que la commission fait un travail remarquable, à mon avis, et ne prend des décisions basées que sur des preuves scientifiques robustes et jamais sur des présomptions ou sous une pression quelconque. Un mot encore à propos des laboratoires. Olivier va donner une remise à jour à propos des laboratoires dans quelques instants. Mais il y a deux discussions que la commission a eues, et je voudrais vous en faire part. Il y a un sentiment au groupe de travail d'experts des laboratoires que trop de temps s'écoule entre le moment où une question sérieuse est identifiée dans un laboratoire, et qu'une décision est prise de suspendre ou de retirer l'accréditation. Le processus de surveillance des laboratoires inclut des tests d'aptitude à l'aveugle ou double aveugle, des inspections sur site par des experts de l'AMA et parfois des plaintes de la part d'ADO. Normalement, ce système de surveillance se passe très bien, et les laboratoires peuvent rectifier le tir. Mais, parfois, il y a des questions vraiment très sérieuses, avec des violations évidentes des règles. Les cas les plus sérieux sont examinés dans le détail par le groupe d'experts des laboratoires, et ensuite transférés à la commission disciplinaire de l'AMA, qui décide s'il faut soumettre le cas à l'EXCO de l'AMA pour prendre une décision. C'est un processus qui est très solide, mais on pourrait peut-être améliorer le temps qui passe entre les inspections sur site et les sanctions effectives. Pour le moment, trop de temps s'écoule et cela cause un peu d'étonnement auprès des observateurs. Il est évident que nous avons trop de laboratoires accrédités dans certaines zones géographiques, 16 en Europe, aucun en Afrique, parce que Bloemfontein a été suspendu, et puis les laboratoires en Amérique du Sud et centrale, où il y en a quatre. Il y a certains laboratoires qui ne pourront pas survivre, à cause du coût très élevé d'entretien. Il faut remplir des conditions très complexes et contraignantes pour pouvoir respecter l'ISL et toutes les autres exigences. Donc, cela pose aussi la question, à savoir si de nouveaux laboratoires auront la possibilité de se joindre à ce réseau de laboratoires accrédités.

Il y a aussi un sentiment général au groupe d'experts des laboratoires de redoubler les efforts afin de renforcer l'indépendance des laboratoires, pour que les athlètes intègres puissent avoir une pleine confiance envers les procédures d'analyse d'antidopage. Dernier point, concernant le piratage qui a révélé une grande augmentation dans le nombre d'AUT, ce qui, au fond, nous prouve que ces AUT sont accordées sans raison justifiée et qui couvrent des pratiques de dopage ergogénique ou des pratiques ergogéniques. Mais, bien sûr, c'est complètement faux. Je vais vous expliquer d'où vient ce chiffre de 48 AUT accordées. Cela concerne des AUT qui ont été entrées dans le système ADAMS, mais n'ont pas été délivrées, autorisées. Donc, ce chiffre de 48 n'est en aucune manière une preuve que les athlètes obtiennent des AUT, mais tout simplement qu'ADAMS est utilisé de plus en plus par les utilisateurs. Ces derniers mois, le nombre d'utilisateurs a augmenté, du fait que de nouveaux membres se sont joints au réseau d'ADAMS. Donc, il y a une grande augmentation de l'utilisation d'ADAMS depuis 2014. On peut aussi dire que cette augmentation, ce chiffre de 48 peut être expliqué par la tenue des jeux olympiques et paralympiques; par les recommandations faites aux ONAD de rentrer ces demandes d'AUT dans les 15 jours après réception de la demande; et par le délai de la date butoir du 31 décembre 2016 pour entrer ces renseignements. C'est pour cela qu'il y a un plus grand nombre d'AUT, qui sont effectivement entrées dans le système ADAMS. Je pensais que c'était utile de vous donner ces explications.

Monsieur le Président, cela conclut mon rapport. Vous voyez, mon successeur aura bien du travail sur la planche, et je voudrais féliciter mon successeur d'avoir été nommé comme président de la commission de santé médicale et recherche.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Valérie, merci de votre rapport, et surtout merci de ces explications concernant les AUT. Car les médias insistent pour dire que les athlètes d'élite qui

ont une AUT se dopent. Et c'est faux. C'est complètement faux. Donc, ce commentaire, cet argument et ce chiffre sont vraiment très intéressants.

D'autres questions? J'étais tout ouïe, lorsque vous avez dit que les experts sont en faveur d'une liste unique. Entendre cette nouvelle autour de cette table est presque comme avoir la possibilité d'aller sur la lune. Mais c'est vraiment une perspective passionnante, et j'espère que cela deviendra réalité de mon vivant.

M. ESTANGUET : Merci, Valérie, merci de votre rapport. Je voulais simplement souligner ce que vous avez dit dans votre rapport, au sujet de la communication. Il faut discuter de cette nouvelle liste. Je ne suis pas un expert. C'était un peu surprenant ce qui s'est passé avec le meldonium. Je ne peux pas vraiment dire quelque chose à propos du contenu de la liste, mais je ne peux que vous demander de faire ce que vous pouvez pour que les athlètes, leur entourage et les entraîneurs reçoivent les bonnes informations, les informations correctes à propos de la nouvelle liste. Quand je parle d'informations correctes et appropriées, je veux dire des informations et renseignements qui sont compréhensibles pour eux. Je ne sais pas si c'est possible de simplifier les informations concernant la nouvelle liste, mais les athlètes attendent toujours cette application unique et mondiale qui vous dit en un clic si ces substances sont interdites ou non. Donc, on doit vraiment œuvrer en faveur de ce service à donner à tous les athlètes.

Dernier commentaire que je voudrais faire : ne serait-il pas bon d'avoir cette liste à une date plus avancée, pas en septembre, peut-être en juin ou plus tôt, pour que toutes les parties prenantes soient prêtes dès le 1^{er} janvier, pour éviter le problème qu'on a eu avec le meldonium cette année? Je serais très heureux si on pouvait avoir une liste unique, et c'est vraiment un commentaire tout à fait personnel. Je ne parle pas au nom des athlètes.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Tony. C'est exactement ce que je pensais aussi. Y a-t-il d'autres commentaires? Je pense que Tony a mis le doigt sur le point important. Il me semble en effet que les informations à livrer doivent être précises. Nous devons dire aux experts et à la profession médicale quelles sont les modifications exactement. En effet, nous devons dire aux athlètes ce qu'il en est, de façon simple et compréhensible. Nous ne pouvons pas nous permettre un nouvel incident tel que celui du meldonium. Nous avons véritablement bâti un processus mis en place pour identifier qu'il s'agissait d'une substance qui améliorerait la performance. Nous avons fait ce qu'il fallait faire pour être conformes à nos règles. Mais les gens n'ont rien compris. Il faut apprendre de cette leçon, et d'une façon ou d'une autre, je ne sais pas ce qu'en pensent les experts mais il faut absolument que tout ceci soit formulé dans un langage compréhensible. Avez-vous des commentaires?

Comment satisfaire à cette exigence? Vous le voyez affiché sur le site Internet, mais vous trouvez une façon de dire en des termes simples quels sont les principaux problèmes.

LE D^R BUDGETT : C'est une réponse à multiples facettes. Le Mouvement sportif ainsi que les gouvernements doivent en assumer la responsabilité, de façon à ce que les communications soient appropriées et compréhensibles à tous les niveaux, pour que chaque athlète, chaque club et les entourages puissent informer les athlètes de tous les changements apportés à la liste.

LE PRÉSIDENT : Je suis d'accord. Je sais quels sont les problèmes qui se posent, mais je pense qu'ils peuvent être réglés, grâce à une application à laquelle les athlètes auraient constamment accès. On en est loin. Mais Andrew, sur le plan des fédérations, lorsque j'avais fait une présentation aux fédérations d'été et à SportAccord, les seules questions qui ont été posées étaient sur le meldonium et les informations disponibles. Existe-t-il une formule nous permettant de vous impliquer, ainsi que les fédérations d'été et d'hiver, pour faire passer ce message?

M. RYAN : Je pense que oui. Ce n'est pas un point auquel j'ai réfléchi, mais nous serons bien sûr prêts à faire tout ce qu'il faut pour vous venir en aide. Pour l'instant, nous n'avons pas d'idées précises.

M. RICCI BITTI : Cette question n'est pas facilement mise en œuvre pour les fédérations d'été. Pour les fédérations d'hiver, la situation est différente. Mais il faut davantage de temps de façon à respecter les fédérations et permettre à chaque fédération d'adopter la liste. Certaines doivent l'adopter au niveau du conseil, d'autres, au niveau du Comité exécutif. Mais

à partir du moment de la communication jusqu'au 1^{er} janvier, il faut du temps. Les fédérations d'été seront satisfaites si cette annonce peut être prête au mois d'avril. En effet, il faut tenir compte des différences dans la situation des fédérations.

LE PRÉSIDENT : Merci. N'avons-nous pas une application? Nous avons cela, n'est-ce pas?

MME. MACLEAN : Nous avons une application, mais elle donne simplement la liste. On peut l'utiliser pour rechercher des substances, c'est déjà quelque chose qui permet d'accéder à la liste. Après l'incident du meldonium, je dois dire qu'il faut mettre en place un meilleur système de communication de la liste. Nous pouvons peaufiner cette application et la rendre plus accessible. Cela me paraît être la meilleure des choses à faire. Si les gens sont au courant de cette application à laquelle ils peuvent accéder, les choses ne manqueront pas de s'améliorer.

LE PRÉSIDENT : Merci.

DÉCISION

Il est pris note du rapport de la présidente du Comité Santé, médecine et recherche.

– 7.2 Mise à jour sur le meldonium

LE DR RABIN : Merci, Monsieur le Président. Je vais passer en revue les deux points ensemble. Meldonium. On a eu une situation très délicate, aux mois de mai et juin de cette année, lorsque le meldonium a été ajouté à la liste le 1^{er} janvier 2016. Jusqu'à présent, dans ADAMS, nous avons déjà plus de 500 cas de meldonium. C'est vraiment considérable. Heureusement, la crise est terminée et elle est derrière nous. Bien sûr, cela a exigé beaucoup de travail de la part de nos experts et de l'administration, car il fallait s'occuper de toutes les demandes des FI. On les a rencontrées, on a discuté de ces cas avec elles, et on leur a donné des conseils techniques. Et on était également engagés dans des cas devant des tribunaux. Mais la question n'est pas encore réglée. La crise est derrière nous, mais pas entièrement. Il y a eu une très grande réduction dans les cas annoncés de meldonium. Il n'y en a plus que quelques-uns par mois, et on continue de travailler sur le problème. (Le micro d'Olivier s'est arrêté de façon spontanée.) On continue d'examiner cette question de l'excrétion du meldonium. On a eu une rencontre avec le fabricant principal du meldonium, qui a été impressionné par notre connaissance de la situation et du produit. On a expliqué comment fonctionne l'AMA, comment fonctionnent les départements scientifiques, comment on établit la liste des AUT, et ils étaient d'accord de partager des informations confidentielles sur le meldonium avec nous. Mais cela n'a rien à voir avec le niveau de connaissance que nous avons, lorsque nous avons pris la décision d'interdire le meldonium. Nous sommes maintenant dans une bonne posture pour pouvoir donner les arguments d'interdire le meldonium. Nous avons les connaissances concernant l'excrétion du meldonium.

DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur le meldonium.

– 7.3 Mise à jour sur les laboratoires

LE DR RABIN : Vous savez qu'un très grand nombre de laboratoires ont dû être suspendus ces derniers mois. Certains ont aussi été réintégrés complètement. Certains ont vu la réintégration des analyses du sang à faire pour l'ABP.

Deux laboratoires, le laboratoire de Lisbonne et de Bloemfontein ont demandé une extension de leur suspension, une prolongation. Cela va reporter à plus tard notre visite. Mais toute la procédure est en cours normalement, et nous allons discuter avec les laboratoires du moment le plus approprié pour cette visite. Et ensuite, on verra si les deux laboratoires peuvent être réintégrés de nouveau.

LE PRÉSIDENT : Olivier, quelle est la situation de Moscou, qui est bien sûr très compliquée, surtout si c'est fermé et scellé, et qu'on n'y a pas accès? Mais peut-on partir du principe que nous aurons un jour un laboratoire normalement accrédité?

LE D^R RABIN : Oui, selon le rapport, le laboratoire devrait être accrédité à nouveau. Après le rapport de McLaren, la décision a été prise de suspendre la réaccréditation du laboratoire sine die. Donc, pour l'instant, on n'a pas de projet de réaccréditation ou d'accréditation. Nous attendons les instructions du Comité exécutif. Actuellement, la seule activité au laboratoire russe est l'analyse d'échantillons. On doit revoir ce qui va se passer à l'avenir.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les laboratoires.

– 7.4 Liste des interdictions 2017

LE D^R RABIN : Merci, Monsieur le Président. Vous avez à l'écran un document qui montre le projet des substances prohibées pour 2017. Les modifications sont mises en évidence en jaune. La première modification figure ici. Vous avez deux changements. Cinq substances ont été déplacées de SA à SB. Ces substances peuvent être détectées de façon endogène. Nous n'avons pas interdit la production endogène de ces substances, nous avons interdit le fait qu'elles soient absorbées de façon exogène. C'est un éclaircissement demandé par le groupe d'experts des laboratoires. Je descends dans la liste d'une page, et ici, vous verrez l'addition de ce nom barbare, que je vous laisse lire à l'écran, qui est connu et qui apparaît de plus en plus dans les additifs alimentaires. Nous avons cette molécule, et le groupe d'experts a estimé qu'il fallait l'inclure nommément dans ce chapitre de la liste, étant donné qu'il s'agit d'un métabolite de DHEA qui est interdit.

Sous le point S.2 de la liste, il y a eu un amendement recommandé par le Comité de la santé, un membre expert en matière d'EPO et de substances connexes. Ceci est estimé comme étant un chapitre qui doit être modernisé, de façon à refléter les changements intervenus dans la pharmacologie de cette catégorie. Nous avons différentes classes de substances différentes qui ont été développées depuis. Nous avons maintenant plusieurs mécanismes qui ont été identifiés. Ces changements sont reflétés en intégrant les inhibiteurs, au point 11.6, qui montre qu'il y a une substance en cours de développement. C'est différent par rapport aux mécanismes habituels. Puis, nous avons un facteur de transformation bêta. Deux substances ont été développées par la même société américaine, que nous avons déjà contactée. Ce sont là des éléments prometteurs qui permettent de renforcer la production de cellules sanguines rouges. Ces substances ont été ajoutées, mais l'année prochaine, il y aura d'autres changements dans ce chapitre. Dans ce même chapitre, sous le point S.2.2, les experts de la liste ont recommandé l'inclusion, approuvée d'ailleurs par les membres experts, l'inclusion de deux substances, à savoir le molidustat et le roxadustat, qui sont des substances qui se trouvent au bout du développement clinique. Le roxadustat a été appelé par le passé FG-4592 et trois cas ont fait l'objet de rapports par les laboratoires antidopage par le passé. Il est important d'utiliser l'IMM. Et le molidustat est une substance en concurrence avec le roxadustat, développé par une autre entreprise. Nous sommes également en contact avec cette entreprise, et nous savons que ce produit a été copié et qu'il est disponible au niveau des athlètes. Il est donc important d'inclure ces exemples-là dans la liste.

Sous le point S.3, les bêtas-2 agonistes. Cette liste reflète deux éléments importants qui devaient être éclaircis. Nous avons reçu des demandes pendant l'été et un peu avant, quant au statut de l'higénamine, une autre substance que nous trouvons dans les additifs supplémentaires et qui réapparaît. Il est donc important de préciser que ce ne sont pas uniquement les bêtas-2 agonistes qui sont interdits, mais également toutes formes de substances comportant des effets similaires aux bêtas-2 agonistes. Nous les avons couverts nommément, même si cela a été fait par le passé. Nous avons également donné des exemples, d'où cette liste d'exemples qui incluent le fénotérol, le formotérol, etc., jusqu'au vilantérol, qui reflète les bêtas-2 agonistes sélectifs et les non sélectifs, et même pour le salbutamol. Ce chapitre d'exception devait refléter une bonne pratique médicale. Par le passé, nous nous sommes référés à la dose maximale quotidienne acceptable. Cette fois-ci, nous nous référons à la dose quotidienne de 600 µg. Mais cette dose ne peut pas être prise au-delà de 200 µg sur 24 h, ce qui reflète la façon dont les experts recommandent l'utilisation de ces substances pour traiter l'asthme ou les problèmes de bronches. Il est recommandé d'harmoniser les doses sur 24 h, de façon à les rendre plus accessibles et plus facilement compréhensibles par la communauté des athlètes.

Sous le point S.4, un autre inhibiteur de l'aromatase a été ajouté, qui porte le nom chimique d'arimistane. C'est un complément qui aurait été interdit par le passé. Mais c'est une addition qui reflète le fait que nous avons maintenant de plus en plus de substances sur le marché ou sur Internet.

Une précision, sous le point M.1 de la liste. Nous avons le fait que l'oxygène supplémentaire par inhalation est autorisé. Cela peut paraître un détail, mais cela correspond à une demande qui nous a été faite pour savoir si l'oxygène pouvait être absorbé par une autre forme que l'inhalation. Nous avons donc estimé qu'il était utile d'ajouter cette précision.

Sous le point 6, les substances interdites en compétition. Nous avons la liste des amphétamines. Ce n'est pas que cela soit préoccupant en soi, car cette amphétamine est un précurseur de l'amphétamine. Puisque ceci est interdit, il nous a paru utile d'ajouter cette substance dans la liste des stimulants non spécifiés.

Ensuite, sous le point S.6.B, le méthylexanamine 2 a créé des problèmes, puisque nous avons eu des centaines de cas par le passé. Par souci de cohérence par rapport à la règle d'utilisation, nous avons ajouté le nom chimique recommandé, tout en maintenant entre parenthèses le nom habituel, qui est le méthylexanamine. Ceci est en conformité avec les autres noms de la liste explicative, de façon à ce que les athlètes ne perdent pas de vue le fait qu'il peut y avoir différents noms pour la même substance.

Sous les narcotiques, nous avons ajouté la nicomorphine, qui est un nouvel exemple. C'est une substance qui se transforme en morphine. Sachant que les narcotiques constituent une liste fermée, il fallait la rendre aussi précise au niveau des substances interdites. Aucun autre narcotique n'est interdit, à l'exception de ceux énumérés ici.

Voilà qui fait le tour des changements apportés à la liste de 2017, Monsieur le Président. Je pourrais peut-être encore ajouter un point. Pour le programme de surveillance, il n'y a eu que deux changements recommandés pour 2017. La codéine a été ajoutée au programme de surveillance. C'est un narcotique et un précurseur de la morphine. En plus, les bêtas-2 agonistes peuvent être combinés. En effet, il s'agit ici d'utiliser plusieurs molécules de la même classe en petites quantités pour obtenir le même effet. Donc, vous avez un effet de synergie supplémentaire, qui peut être surveillé pour les bêtas-2 agonistes. Voilà ce qui permet au groupe d'experts de surveiller, le cas échéant, le phénomène d'échelonnement du bêta-2 agoniste.

LE PRÉSIDENT : Merci. Voilà beaucoup de travail scientifique pour préparer cette liste-là. Est-ce que tout le monde est satisfait de cette liste? Êtes-vous d'accord pour approuver formellement cette liste? Tous les efforts de correction seront effectués pour communiquer cette liste à toutes les parties prenantes, et notamment aux athlètes. D'accord? Merci.

DÉCISION

La liste des interdictions 2017 est approuvée.

– 7.5 Projets de recherche 2016

MME. FOURNEYRON : Olivier va vous expliquer le projet recommandé pour le financement. Il m'a paru utile de mentionner quelques faits et quelques chiffres en guise de préambule. J'ai demandé que l'on projette ce tableau à l'écran dans la mesure du possible. Voilà, merci. Il s'agit du budget scientifique et des dépenses prévues pour la recherche antidopage depuis la création de l'agence en 2001. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'apporter de nombreuses explications à cette liste, qui est claire. Vous voyez ici que le budget de recherche a été constamment réduit au fil de ces dernières années, pour passer de 6,5 millions \$ en 2007 à chiffre modeste de 1,5 million \$ l'an dernier. Heureusement, en 2015, l'AMA a reçu 11 millions de la part d'un fonds réuni par le CIO et les gouvernements du monde. 1,6 million ont été attribués à la recherche scientifique; 2 millions au PCC, au partenariat de l'AMA; et 1 million à la science sociale. Sur les 8,6 millions attribués à la recherche scientifique, 6 millions ont déjà été dépensés en 2015 et en 2016. Ce fonds de recherche spécial a été un bienfait pour mener une recherche novatrice en matière de recherche sur l'antidopage. Mais ne nous leurrions pas : ces fonds ne sont pas infinis. Oui, il nous reste 2 millions dans ce fonds de recherche spécial, puis nous n'aurons plus rien. Il ne nous restera plus que les 1,8 million du budget annuel, ce qui n'est pas suffisant. Ceci

pour dire qu'il va falloir réfléchir dès maintenant à un moyen d'attribuer davantage de fonds à la recherche, lorsque ce fonds spécial sera épuisé. C'est plus facile à dire qu'à faire, puisque tout le monde ne peut pas être une priorité dans le cas d'un budget limité. Mais je pense que s'il serait bon que l'AMA s'en occupe, de façon à assurer sa crédibilité.

Avant de donner la parole à Olivier pour expliquer ses plans de recherche, je rappelle à tout le monde qu'un appel spécial pour ce projet sur la détection de la transfusion sanguine autologue a été publié en novembre 2015. Et seuls 16 dons ont été apportés, ce qui montre la difficulté de détecter ce genre de transfusion. Les questions d'éthique ont été mises au clair, et tous les dons ont donné lieu à d'excellents résultats préliminaires. Voilà donc pour ce qui est des problèmes de cette année.

LE D^R RABIN : Je poursuis la présentation pour faire part de certains faits, en ce qui concerne les projets de recherche, ainsi que les recommandations émanant du Comité de santé et de recherche médicale. Nous avons reçu 83 demandes de subventions qui ont été présentées à l'AMA en début d'année. Un nombre plus faible que par le passé, ce qui n'est pas surprenant, car comme cela a été mentionné, c'est la première fois que nous avons lancé cet appel pour des subventions en vue des transfusions autologues de sang. Donc, par rapport à l'année dernière, nous avons 15 subventions en moins pour 2016. Une large gamme de pays est représentée, ce qui est une bonne chose. J'insiste. En effet, souvent, nous nous faisons critiquer pour avoir un groupe exagéré de laboratoires de recherche antidopage. Mais plus de deux tiers des projets sont présentés par des chercheurs de renom, qui ne travaillent pas dans les laboratoires antidopage. Ce que nous voudrions, lorsqu'il y a des projets auxquels les laboratoires sont associés, c'est de pouvoir faciliter le transfert entre le niveau universel à un laboratoire, de façon à mettre rapidement en œuvre les résultats de la recherche dans la pratique antidopage. Il est bon de voir qu'une majorité de projets sont présentés par les chercheurs de renom à l'extérieur des laboratoires antidopage.

Cette année, voilà ce que nous avons constaté. Les principaux thèmes ont été sélectionnés par le comité année après année. Nous avons reçu 25 projets, de façon à mettre en œuvre et renforcer la détection de substances prohibées, en utilisant les méthodologies habituelles. Et en procédant à des méthodes d'analyse classiques. Vous n'avez pas uniquement ces méthodes, mais aussi d'autres méthodes, qui s'appellent l'affinité de liaison et qui utilisent différentes méthodologies biochimiques. Là, nous avons reçu 10 projets. Dans ce domaine, nous continuons les études pharmacologiques, pour savoir si nous devons les interdire ou non, ou s'il nous faut obtenir des informations nécessaires qui ne sont pas toujours disponibles dans la littérature. Là, nous avons quinze projets dans cette catégorie. Dans les autres catégories. Les passeports biologiques de l'athlète; là, nous accentuons l'impact, ce qui est une bonne chose puisque c'est l'un des éléments essentiels de notre lutte contre le dopage. Nous avons reçu 21 projets, tous relatifs à l'ABP; et 12 projets en matière de détection des substances dopantes et des méthodes dopantes. C'est ce que j'appelle un projet plus large couvrant certaines des nouvelles approches, un projet peut-être plus novateur que les projets généraux des autres catégories.

Ici, nous suivons le même projet. Je dois dire que ce sont des projets solides et vigoureux. Nous passons par différents panels d'experts indépendants qui revoient ces projets. Nous avons eu 10 panels de ce genre, composés par des experts qui ont revu le projet. Ensuite, lors de la réunion de ces panels, il s'agit là de personnalités indépendantes, de chercheurs indépendants, qui sont membres du Comité de santé et de recherche médicale et de la direction de l'AMA. Pour cela, il nous faut une révision éthique, qui est un nouvel élément qui intervient après l'approbation de ces projets. Bien sûr, nous avons ici les propositions de recherches, qui sont revues par le Comité scientifique et de recherche médicale. Nous sommes toujours très prudents en matière de conflits d'intérêts, puisque certains de nos membres sont candidats ou co-candidats pour ces subventions et ils sont donc priés de quitter la salle lors de la discussion de ces projets, qui les intéressent parfois. Il s'agit des problèmes qui ont un lien puisqu'ils relèvent de la même catégorie. Enfin, le comité et ses recommandations sont présentés pour votre approbation.

Passons maintenant au projet en tant que tel. Je me suis efforcé de préparer des éléments très condensés, il ne s'agit pas du tout d'une conférence scientifique. Nous avons 21 projets qui ont été sélectionnés, pour une somme de 32 millions \$, ou 14 % du montant sollicité initialement. 13 projets ont été attribués au fonds de recherche ordinaire, pour environ 6.2

millions \$, et on a retenu un certain montant pour la recherche ciblée. Huit projets, pour un montant de 1 million \$ pour le fonds extraordinaire. Le taux de succès est de 25 %, ce qui est raisonnable et dans la limite de ce qu'on peut attendre d'une organisation internationale. 6 projets ont vu leur demande financière réduite, simplement parce que certaines parties du projet n'étaient pas intéressantes ou il y avait un chevauchement avec d'autres projets, ou alors une petite adaptation du projet nécessitait un réalignement des finances demandées. Alors, point suivant. Les projets sous le fonds de recherche. Commençons par les cinq projets pour l'amélioration des méthodes de détection; pour améliorer, par exemple, les SNRI, les métabolites qui n'ont pas été examinés, les métabolites de certaines substances. Et je voudrais attirer votre attention sur le fait que le dopage génique fait partie de ce que nous appelons « méthodes de détection ». Donc, c'est un grand pas en avant. Il est accepté que les contrôles pour le dopage génique peuvent être un travail de routine, grâce à tout le travail qui a été effectué en Australie et par le comité d'examen en la matière. Une autre question concerne les métabolites à long terme. C'est une question qui est là depuis longtemps. Avec la sensibilité des méthodes, avec la possibilité que nous avons de détecter les métabolites qui vivent très longtemps et les métabolites secondaires et tertiaires, c'est très important pour notre lutte contre le dopage.

Il y a deux études qui sont liées aux glucocorticoïdes. Plus d'informations sur l'excrétion, détecter des métabolites qui indiquent une méthode particulière d'administration des substances. Et on veut être novateurs dans notre approche du contrôle. Certains pensent que d'utiliser le sang est plus utile que l'urine. Donc on regarde les glucocorticoïdes dans le sang, mais également dans les taches de sang séché. On prend des microlitres de sang, on le met sur du papier qui absorbe ce liquide et on examine les glucocorticoïdes et leurs métabolites dans ces taches. On a besoin de matériaux de références, cela peut sembler être une répétition. Mais on veut vérifier si une substance trouvée dans l'urine est vraiment la substance qu'on recherchait. À ce moment-là, il faut aussi se baser sur des matériaux de références exogènes qui sont standardisées. Ensuite, il faut standardiser ou consolider les techniques de détection du dopage génique pour sa détection. Donc, il faut regarder les séquençages des nouvelles détections. On va prendre certaines cellules, et on fait une analyse complète du génome. Cela ne coûte que quelques dollars. Ensuite, on pourra trouver s'il y a un transgène contenu ou non. On pourra aussi trouver un peu mieux des traces d'adaptations ou de changements de la chaîne génétique. Il faut aussi mieux extraire des peptides et des hormones des échantillons. Pour cela, on a besoin de valeurs, de références de la population.

Pour la vitamine B12 et le cobalt. La vitamine B12 est aux frontières du cobalt, et il faut faire la distinction entre ces deux substances sur la base des valeurs qui concernent la population.

Très brièvement, quelques projets ciblés et réactifs. Le meldonium, on en a déjà entendu parler. Là, on a collaboré avec le laboratoire de Cologne sur l'excrétion de cette substance très utile pour ces résultats. Ensuite, des questions concernant les cycles entre gel et dégel, pour la mesure de l'IGF dans les échantillons, sont liés aux hormones de croissance humaine. Il faut des études bien contrôlées afin de pouvoir utiliser les outils très novateurs que nous allons appliquer dans ces méthodologies. Mais on a besoin d'échantillons qui sont bien contrôlés pour pouvoir mener ces études.

Je crois que nous arrivons bientôt à la fin. Les projets ou le fonds extraordinaire, comme Valérie l'a dit, c'est absolument essentiel pour ce que nous faisons. Cinq projets sur les nouveaux marqueurs pour le Passeport des athlètes, l'EPO, le microdosage du sang, les SNRI, les peptides qui favorisent la croissance. Si on les examine du point de vue longitudinal, on aura certainement des informations très utiles, des renseignements sur les manipulations des athlètes par les athlètes. Ensuite, on examine les facteurs qui peuvent amener la confusion, dont le profil des stéroïdes, les analgésiques qui sont utilisés très largement dans les sports. Quelle est l'interaction entre les analgésiques et les profils stéroïdiens? Un projet très intéressant concerne la mémoire motrice ou la mémoire des muscles. C'est le deuxième projet que nous finançons. Mais de notre point de vue, cela sert à vérifier si les muscles sont imprégnés par des stéroïdes ou par de l'EPO, s'il faut conserver ce statut ou quel effet l'exercice physique peut avoir sur la mémoire motrice. Comme pour les transfusions sanguines autologues, on a demandé des propositions de projets pour la prévalence du dopage. Dès que nous aurons terminé ce travail préparatoire, nous allons pouvoir lancer des demandes pour des études concernant la

prévalence du dopage. Voici, Monsieur le Président, le résumé des projets que nous recommandons pour 2017.

LE PRÉSIDENT : Merci, Olivier. Avez-vous des questions? C'est un travail magnifique que vous avez fait.

M. RICCI BITTI : Une question financière. J'ai bien entendu le message de Valérie. Donc, 1 million, ce n'est pas beaucoup, mais si c'est pour toute la durée, c'est 11 millions. Donc, cela devrait durer plus longtemps, n'est-ce pas?

LE PRÉSIDENT : Cette question du financement des projets de recherche est en discussion, c'est sûr. Avez-vous des questions concernant les recommandations faites pour le programme de recherche? Avez-vous des questions pour Valérie ou pour Olivier?

LE D^R RABIN confirme le montant de 2,9 millions pour le fonds extraordinaire.

LE PRÉSIDENT : Est-ce qu'on peut approuver ces recommandations? Approuvées, merci beaucoup. Et nous souhaitons un bon résultat à ces investissements.

DÉCISION

Les projets de recherche proposés pour 2016 sont approuvés.

8. Divers/Prochaines réunions

LE PRÉSIDENT : Je passe maintenant au point 8, sujets divers. Est-ce qu'il y a des questions diverses que vous souhaitez mettre sur la table? Non? Alors, les prochaines réunions. Vous irez dans un climat très méditerranéen les 19 et 20 novembre à Glasgow. On m'a demandé quel temps il fera à Glasgow, et j'ai pu confirmer que le temps sera plus chaud qu'à Montréal, mais moins chaud qu'à Doha. Donc, vous vous trouverez vraiment dans la moyenne entre ces deux extrêmes. Au printemps, on se réunit à Montréal, en mai 2017. En septembre, on ne sait pas encore, mais en novembre 2017, nous sommes invités par le gouvernement de la Corée et le comité d'organisation de Pyeongchang.

Trois petites questions que je voudrais soulever ici avant de conclure. Je crois que ces deux dernières journées ont été très encourageantes. La réunion d'hier, cette réunion de réflexion était extraordinaire, et je suis sûr qu'elle sera très productive. Et on a déjà vu des résultats aujourd'hui. Il y a eu une déclaration hier qui a été confirmée aujourd'hui, à savoir que le mouvement olympique et les gouvernements continuent à collaborer. Au cours de ces deux jours, beaucoup d'entre vous m'ont contacté et m'ont dit qu'il faut vraiment arrêter de se critiquer mutuellement en public. Nous allons faire un communiqué de presse, qui va dire exactement que nous n'aiderons pas les athlètes intègres si nous continuons de nous critiquer les uns les autres. Donc, il faut arrêter. Et puis, une question financière. Vous vous rappelez qu'il y a quelques mois, nous vous avons informés de la création d'un fonds charitable aux États-Unis. Au cours des six derniers mois, on a mis fin aux dons à cette fondation. Vous savez que le timing est vraiment très important dans notre monde, et ce n'était vraiment pas le moment de faire des dons à cette fondation ces six derniers mois. Mais nous aurons des échanges avec les organisateurs de ce fonds, et nous allons peut-être reprendre ces activités.

Troisièmement, alors, nos employés, je ne sais pas comment le dire. Nos employés ont travaillé des heures incroyablement longues ces dernières semaines, n'arrivant pas à être aussi efficaces que nous devrions l'être dans notre travail, parce que l'on doit se défendre actuellement contre ces cyberattaques. On a des experts qui sont au siège, les juristes, etc. Comme je vous l'ai dit, je ne fais pas partie de l'administration de l'AMA, mais ce n'est pas du tout inhabituel de prendre le téléphone à 1 h du matin et de me rendre compte que les employés de l'AMA sont encore au travail, tard dans la nuit. Alors, je dois dire que nous remercions très chaleureusement le personnel de l'AMA de tout le travail qu'ils ont fait. Bien, j'espère que cette période sera bientôt terminée. On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, mais en tout cas, au nom de tout le Comité exécutif, merci beaucoup à nos employés de l'AMA d'avoir fait tout ce qu'ils ont fait ces dernières semaines et ces derniers mois. Nous allons maintenant passer au déjeuner. Merci beaucoup de ces discussions. Monsieur le Ministre, on n'a pas toujours autant de questions aussi techniques à présenter et à discuter, mais j'espère que vous êtes satisfait de

ce programme de recherche qui a été approuvé. Merci beaucoup, bon voyage dans vos foyers, et je me réjouis de vous retrouver dans un environnement très familier au mois de novembre.

DÉCISION

Comité exécutif – 19 novembre 2016, Glasgow, Écosse;
Conseil de fondation – 20 novembre 2016, Glasgow, Écosse;
Comité exécutif – 17 mai 2017, Montréal, Canada;
Conseil de fondation – 18 mai 2017, Montréal, Canada;
Comité exécutif – 21 septembre 2017, date et lieu à être confirmés;
Comité exécutif – 15 novembre 2017, date et lieu à être confirmés;
Conseil de fondation – 16 novembre 2017, date et lieu à être confirmés.

La séance est levée à 13h10.

POUR APPROBATION

SIR CRAIG REEDIE
PRÉSIDENT DE L'AMA